



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MERCREDI 7 FEVRIER 2024 // N°744 // PRIX 20 DA / Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

EN VISITE OFFICIELLE
AU ROYAUME D'ARABIE
SAOUDITE

**CHANEGRIHA REÇU
PAR LE MINISTRE
DE LA DÉFENSE
DES FORCES ARMÉES
SAOUDIENNES**

Lire en page 3



**DÉTENUS PALESTINIENS
DES CONDITIONS
DE VIE INDIGNES
DANS LES PRISONS
ISRAËLIENNES**

Lire en page 4



**SOMMET DES PAYS
EXPORTATEURS
DE GAZ À ALGER
LANCEMENT
DU PORTAIL
WEB SPÉCIAL
ÉVÉNEMENT**

Lire en page 16



SA POSITION AU SEIN DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE
L'ONU LUI CONFÈRE DE JOUER PLEINEMENT CE RÔLE

L'ALGÉRIE ŒUVRE À FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE L'AFRIQUE

Lire en page 3



REPRÉSENTANT LE RÉSEAU AUTOMOBILE
LE PLUS ÉTENDU DU PAYS

**FIAT EL DJAZAÏR
TERMINE L'ANNÉE
EN GRANDE FORME**

Lire en page 6





Cherfa préside la 3e réunion de la Commission nationale de recensement général



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a présidé, lundi, la troisième réunion de la Commission nationale de recensement général de l'agriculture, consacrée à l'examen de plusieurs points relatifs aux préparatifs du lancement et de réalisation de cette opération stratégique, selon un communiqué du ministère. «La 3e réunion de la Commission nationale de recensement général de l'agriculture s'est tenue, lundi 05 février 2024, au siège du ministère, sous la présidence de Youcef Cherfa, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, président de ladite Com-

mission, durant laquelle il a été procédé à l'examen de plusieurs points relatifs aux préparatifs de lancement et de la réalisation de cette opération stratégique pour le secteur agricole et pour l'économie nationale de manière générale», a précisé le communiqué du ministère. Parmi les sujets examinés par les membres de la Commission, «la présentation et l'adoption de la méthode pratique pour la réalisation du recensement général de l'agriculture», ainsi que «la présentation du plan d'information propre à la réalisation de cette opération fondamentale», note le communiqué. **N. S.**

Oran : ouverture du Salon national de l'automobile et de ses accessoires «Bahia Auto»

La première édition du Salon national de l'automobile et de ses accessoires «Bahia Auto» a été ouverte, lundi au Palais des expositions de Hai M'dina J'dida d'Oran, avec la participation de plus de 40 sociétés activant dans différents domaines liés à l'automobile.

Cette manifestation, organisée cinq jours durant sous le slogan «perspectives et défis», à l'initiative de la société «Event Pro», enregistre la présence de six marques automobile agréées en Algérie, à l'instar de Cherry, Fiat, JAC, DFG, DFSK, Socon et des sociétés spécialisées dans la fabrication de pièces de rechanges, ainsi qu'un certain nombre d'institutions bancaires et de compagnies d'assurance.

Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a souligné, dans une déclaration aux médias en marge de sa supervision de la cérémonie d'ouverture, que ce salon est le deuxième du genre accueilli par la capitale de l'Ouest algérien, soulignant que l'exposition présente plus de 11 types de véhicules de différentes marques.

Il a indiqué que la wilaya d'Oran a été renforcée, fin décembre dernier, par l'usine automobile italienne Fiat, située dans la zone industrielle de la commune de Tafraoui, et qu'elle produit actuellement un seul type de véhicule

Il a ajouté que le deuxiè-



me sera mis en montage et production, le mois prochain, et la chaîne de production et d'assemblage sera encore élargie dans les années prochaines.

Sayoud a mis l'accent sur l'affectation de 40 hectares à proximité de l'usine automobile Fiat en faveur de plus de 20 opérateurs économiques dans le domaine de la sous-traitance pour la création de leurs unités et le lancement prochain de la fabrication de pièces de rechanges, ce qui permettra de créer une dynamique économique dans la région et générer des emplois.

Pour sa part, le représentant de la société Event Pro, initiatrice de ce Salon, Mounir Bitraoui, a indiqué que l'objectif de l'organisation de ce salon, qui revient dans la capitale de l'Ouest algérien après une absence de cinq ans, est de proposer des

véhicules à des prix «acceptables» et constitue une occasion propice pour les citoyens de déposer leurs demandes pour recevoir leurs véhicules dans les délais stipulés dans le cahier des charges signé par les agents, soit dans un délai maximum de 45 jours».

Il a ajouté que «tout au long du salon, un certain nombre de voitures et de véhicules utilitaires seront immédiatement livrés, en plus de remises exceptionnelles accordées par certains concessionnaires, allant jusqu'à 45.000 DA».

Il a précisé qu'il existe un programme annuel pour organiser une série d'expositions et de salons d'automobiles et de leurs accessoires à travers les différentes wilayas du pays, comme Annaba, Alger et certaines wilayas du Sud du pays, dans le but de se rapprocher davantage des citoyens».

IL APPELLE SON PARTI AU CONGRÈS À S'Y OPPOSER

NOUVEAUX FINANCEMENTS US POUR L'UKRAINE : TRUMP DIT : « STOP ! »

Donald Trump a appelé ce lundi 5 février les républicains au Congrès à s'opposer à l'accord prévoyant une enveloppe de 60 milliards de dollars pour Kiev et une réforme du système migratoire américain. Le Sénat américain a trouvé ce dimanche 4 février un accord entre démocrates et républicains pour débloquent de nouveaux finan-

cements pour l'Ukraine. Ce à quoi Donald Trump a appelé ce lundi les républicains au Congrès à s'opposer, selon BFMTV. Cet accord prévoit une enveloppe de 60 milliards de dollars pour Kiev et une réforme du système migratoire américain. «Seul un idiot, ou un démocrate de la gauche radicale, voterait pour cet horrible

projet de loi», a-t-il estimé sur son réseau, Truth Social. Le Sénat américain a dévoilé dimanche soir un texte, fruit de longs mois de tractations, qui prévoit à la fois une aide à l'Ukraine, 14 milliards de dollars pour Israël et une réforme du système migratoire américain. «Nous avons besoin d'un projet de loi distinct sur la ques-

tion migratoire, il ne doit pas être lié à l'aide à un pays étranger de quelque manière que ce soit», a tranché l'ancien président, candidat à la présidentielle de novembre. Pour être adoptée, cette enveloppe doit être approuvée au Sénat, puis à la Chambre des représentants. C'est là que les choses se compliquent. Son président, le

«speaker» Mike Johnson, un fidèle de Donald Trump, a déclaré dimanche qu'en l'état, tout vote dans sa chambre de nouveaux financements pour l'aide à l'Ukraine ainsi que pour le renforcement de la frontière avec le Mexique était «mort-né». Sans son soutien, le texte ne peut, pour l'heure, aller nulle part.

Âgé de 75 ans, le roi Charles III atteint d'une «forme de cancer»

Le palais a précisé que le souverain Charles III de 75 ans ne souffrait pas d'un cancer de la prostate et qu'il «espère reprendre pleinement ses fonctions publiques dès que possible». Le roi Charles III, âgé de 75 ans, est atteint d'une «forme de cancer», a annoncé lundi 5 février Buckingham Palace dans un communiqué de presse, selon Le Monde. Le palais a précisé qu'il ne souffrait

pas d'un cancer de la prostate. Le souverain a été hospitalisé durant trois jours dans une clinique londonienne privée pour une opération de la prostate, puis en est sorti le 29 janvier. «Au cours de la récente intervention hospitalière du roi pour une hypertrophie bénigne de la prostate, un problème distinct a été constaté» et des «tests ultérieurs ont permis d'identifier une forme de can-

cer», a expliqué le palais dans son communiqué. Selon Buckingham Palace, le roi «reste totalement positif quant à son traitement et espère reprendre pleinement ses fonctions publiques dès que possible». Le roi a «choisi de partager son diagnostic pour éviter les spéculations et dans l'espoir que cela puisse aider le public à comprendre tous ceux qui, dans le monde, sont touchés par le

cancer», précise également Buckingham Palace. Dans la foulée du communiqué annonçant le cancer de Charles III, le premier ministre britannique, Rishi Sunak, a souhaité, sur son compte X, un «prompt et complet rétablissement» au souverain. De son côté, le président américain, Joe Biden, a reconnu devant la presse qu'il se «faisait du souci» pour Charles III.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:

L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

SA POSITION AU SEIN DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU LUI CONFÈRE DE JOUER PLEINEMENT CE RÔLE

L'Algérie œuvre à faire entendre la voix de l'Afrique

Le Forum de la Chaîne I de la Radio nationale a donné lieu à un échange de vues riche et fructueux, sur le rôle crucial que l'Algérie joue et jouera au sein de l'Instance onusienne. Deux poids lourds de l'analyse politique, en l'occurrence Abdelaziz Medjahed et l'analyste politique, Madjid Bougherara, y ont été invités hier. A un moment où la planète entière bascule vers des confrontations de blocs qui nous ramènent aux années soixante, l'Algérie a le défi, en plus d'imposer sa voix au sein de la plus grande instance internationale, de poser sur la table des débats la position africaine et le droit des causes justes à une justice internationale équitable.

Et c'est au Directeur général de l'Institut national des études stratégiques globales (INESG), Abdelaziz Medjahed qu'est revenu le devoir d'exposer cette mission algérienne à l'ONU, en expliquant que le Sommet du Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye, tenu à Brazzaville, était une opportunité en vue de relancer le processus de règlement en Libye, soulignant que l'Algérie œuvrera, depuis sa position au sein du Conseil de sécurité, à faire entendre la voix de l'Afrique. Les deux invités ont évoqué le rôle de la médiation algérienne dans le règlement des crises au Sahel, depuis sa position au sein du Conseil de sécurité, ainsi que d'autres dossiers liés à l'actualité internationale, tout en braquant la lumière sur son rôle et son action, à travers différentes tribunes de défense des causes justes et du droit des peuples à vivre en paix. Lors du Forum, l'accent a été mis sur l'action de l'Algérie, depuis sa position au sein du Conseil de sécurité, pour faire entendre, haut et fort, la voix de l'Afrique qui pâtit encore des conflits, des hostilités et de toutes formes de terrorisme.

Abordant le Sommet de Brazzaville consacré à la réconciliation libyenne, M. Medjahed a affirmé que l'Algérie, membre actif au sein du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, affirmera, comme elle l'a toujours fait, que "l'Afrique appartient aux Afri-



cains", rappelant son plaidoyer il y a 66 ans, de concert avec des leaders africains en faveur de l'Unité africaine, ainsi que son appel, il y a 50 ans, à un nouvel ordre mondial plus juste en vue de s'affranchir de l'hégémonie d'autrui. Medjahed a, en outre, mis en relief l'importance d'"unifier la vision africaine qui reflète les intérêts de ses peuples et leurs espoirs" et de "participer à la mise en place d'un ordre mondial qui prenne en considération les droits de toutes les parties, sans distinction, entre Africain et Euro-

péen". De son côté, Bougherara a rappelé l'appel de l'Algérie à "ne parler qu'au nom de l'Afrique et d'une seule voix, afin que cette voix se fasse entendre sur les scènes régionale et internationale et puisse arracher ses droits et assurer sa place, à la lumière des mutations régionales et internationales dangereuses". Il a rappelé, à cet égard, que l'Algérie a toujours focalisé lors des derniers sommets africains sur plusieurs principes importants, en tête desquels l'arrêt de l'ingérence étrangère dans les affaires africaines et,

partant, le recouvrement de la souveraineté sur les décisions africaines. Il a mis en garde contre "les grandes puissances qui récupèrent les crises pour contrôler, dominer et affaiblir les Etats, mais aussi pour régler les comptes et affaiblir leurs adversaires entre l'Orient et l'Occident." Ces puissances n'ont trouvé que le monde arabe et l'Afrique en particulier pour régler leurs comptes", a-t-il dit. "Comment se fait-il qu'un pays comme la Libye soit toujours embourbé dans sa tragédie depuis 13 ans ?", s'est-il interro-

gé. "Heureusement que l'Algérie a connu en 2019 une élection présidentielle avant la Conférence de Berlin qui a été consacrée à l'examen des solutions à la crise libyenne et à laquelle l'Algérie a participé. L'Algérie a été le premier pays à proposer un processus de règlement en Libye basé sur la restitution de la parole au peuple libyen à travers des élections, afin qu'il puisse choisir les institutions qui le représentent et que le pays passe à l'étape de l'Etat, de la souveraineté et des institutions", a-t-il conclu.

I.M. Amine

EN VISITE OFFICIELLE AU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

Chanegriha reçu par le ministre de la Défense des Forces armées saoudiennes

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), poursuit sa visite officielle au Royaume d'Arabie saoudite, en qualité de représentant du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Saïd Chanegriha a été reçu, le soir du lundi 05 février 2024, en audience par le ministre de la Défense des Forces armées saoudiennes, Son Altesse royale le Prince Khalid Bin Salman Bin Abdulaziz Al Saud », précise un communiqué du MDN. « Cette audience, à laquelle ont pris part de hauts responsables militaires des deux parties, a été consacrée à l'évaluation de l'état de la coopération bilatérale militaire entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite, dont les relations fraternelles de longue date ont été tracées lors de nombreuses étapes déterminantes ayant marqué l'histoire commune des

deux pays frères », ajoute le communiqué. Lors de cette audience, « le Général d'Armée a prononcé une allocution dans laquelle il a renouvelé ses remerciements pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et à la délégation l'accompagnant », relève le communiqué. « Il a, par la même occasion, salué les liens bilatéraux historiques solides entre les deux pays, rappelant notamment le soutien inconditionnel du Royaume d'Arabie saoudite à la glorieuse Révolution de Libération nationale ». Le Général d'Armée a également « souligné la volonté de l'ANP de promouvoir la coopération militaire entre les deux pays à de plus hauts niveaux et à l'étendre à d'autres domaines d'intérêt commun », conclut le communiqué. Par ailleurs, Saïd Chanegriha s'est rendu, lundi 5 février 2024, à l'Ecole de commandement et d'Etat-Major des Forces armées saoudiennes. "A l'entrée de l'école, il a été accueilli par le Général de Division Mohammed Bin Jadou'a Al-Ruwaili, Com-

mandant de l'Ecole, avant de visiter avec la délégation qui l'accompagne les différents départements de cette structure de formation", ajoute le communiqué. A cette occasion, le Général d'Armée "a suivi une présentation détaillée portant sur le système de formation des officiers stagiaires, sur les cours de qualification qu'elle dispense et sur le projet de développement visant à faire de cette école une université, et ce, avant de prendre une photo-souvenir avec le Commandement de l'Ecole de Commandement et d'Etat-Major des Forces armées saoudiennes et

signer le Livre d'Or de l'école. Au terme de cette visite, les deux parties ont échangé des présents symboliques". Par la suite, "le Général d'Armée Chef d'Etat-Major de l'ANP s'est rendu avec la délégation qui l'accompagne au Salon mondial de la Défense et a visité certains stands d'exposition à l'image du stand du Royaume d'Arabie saoudite où d'amples explications relatives à la fabrication d'armements, de divers systèmes de communication, de satellites, de drones, ainsi qu'aux systèmes mécaniques et à la cybersécurité lui ont été fournies", note le com-

muniqué. Le Général d'Armée Chanegriha "s'est également enquis des entreprises russes spécialisées dans l'industrie aérospatiale et les systèmes de défense antichars, avant de recevoir des explications approfondies sur les dernières technologies en matière de systèmes de missiles, de stations radar et de contrôle autonome", ajoute la même source, soulignant qu'il a "clôturé sa visite par le stand chinois, où il s'est enquis des dernières innovations techniques ayant trait à la fabrication de drones et de navires de guerre".

I.M./avec agence

ACTIVITÉS DU PREMIER MINISTRE

NADIR LARBAOUI RENCONTRE À BRAZZAVILLE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

En marge de sa participation, en tant que représentant du président de la République, à la Réunion du Comité de l'Union Africaine (UA) de haut niveau sur la Libye, tenue lundi dernier à Brazzaville, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a rencontré le prési-

dent de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso. Le président congolais a chargé le Premier ministre de transmettre ses salutations, ainsi que sa grande estime au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, saluant les entretiens appro-

fondis qui les ont réunis lors de la Conférence de Berlin sur la crise libyenne en janvier 2020, ainsi qu'en Algérie en juillet 2022, à l'occasion de la participation du président congolais aux festivités célébrant le soixantenaire de l'indépendance.

I.Med

DÉTENUS PALESTINIENS

Conditions de vie indignes dans les prisons israéliennes

Alors que la loi prévoit un espace de vie minimum de 4 à 4,5 mètres carrés, comprenant un lit avec literie pour chaque prisonnier, le rapport révèle que les prisonniers ne disposent actuellement même pas d'un espace de 2, 5 mètres chacun. ...

Les prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes vivent dans des conditions indignes et inhumaines et sont soumis à de mauvais traitements depuis le déclenchement du conflit à Gaza. C'est ce que rapporte, ce mardi, un média hébreu qui cite un nouveau rapport publié par les autorités judiciaires israéliennes. Les conditions de détentions sont tellement inquiétantes que les autorités judiciaires ont appelé à en finir rapidement avec cette situation et à procéder à l'amélioration progressive des conditions carcérales. La logique de punition collective suivie par l'entité sioniste et les vagues d'arrestations aveugles et arbitraires opérées depuis le commencement de la guerre ont entraîné une surpopulation dans les prisons en augmentant presque d'un tiers le nombre de la population carcérale. Alors que la loi prévoit un espace de vie minimum de 4 à 4,5 mètres carrés, comprenant un lit avec literie pour chaque prisonnier, le rapport révèle que les prisonniers ne disposent actuellement même pas d'un espace de 2, 5 mètres chacun. Quand on sait qu'une superficie inférieure à 3 mètres carrés est considérée comme une peine cruelle, inhumaine et dégradante, on peut aisément imaginer les conditions de vie particulièrement insoutenables des détenus, surtout des détenus palestiniens



Cette situation explosive rendant impossible le respect de la réglementation pénitentiaire a poussé le ministre de la Sécurité nationale, l'extrémiste Itamar Ben Gvir, à déclarer l'état d'urgence dans les prisons autorisant ainsi les autorités pénitentiaires à durcir les conditions de détention et à déroger aux dispositifs réglementaires. En décrétant l'état d'urgence dans les prisons, l'entité sioniste s'arroge ainsi le droit de piétiner les règles

minima pour le traitement des détenus qui stipulent entre autres qu'« Aucune personne soumise à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement ne sera soumise à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ». Les dysfonctionnements et les dépassements documentés par la par le rapport dans les centre pénitentiers israéliens sont justement « cruels, inhumains et dégradants ». Ils vont de la

promiscuité, à la prolifération des petites bêtes (cafards, punaises...) en passant par l'insalubrité et les mauvaises odeurs, le manque de lits et de matelas, l'absence d'électricité et du chauffage...« En résumé, le tableau qui se dessine dans les établissements pénitentiaires visités est affligeant : surpopulation insupportable, mauvaises conditions sanitaires, problèmes de parasites, ventilation inadéquate, manque d'équipement de base pour les détenus,

etc. » note, à ce sujet, le rapport en question. Même si ce rapport omet de citer les tortures auxquelles sont soumis les prisonniers palestiniens, le tableau qu'il dresse du monde carcéral israélien est très sombre, autant dire inhumain à tel point que même les détenus hébreux se plaignent eux-aussi à côté de leurs codétenus arabes de l'absence de conditions minimales pour leur détention. Ce rapport qui épingle les autorités sioniste, s'il a le mérite de lever le voile sur le monde pénitencier impitoyable en Israël a toutefois peu de chance de changer quoique ce soit à la situation des prisonniers. Car, il est certain que l'extrémiste Ben Gvir, grand partisan du durcissement des conditions pénitentiaires pour les Palestiniens ne tiendra pas compte de recommandations contenues dans le rapport exigeant l'amélioration des conditions de détention. Depuis le 07 octobre dernier, le régime sioniste multiplie les violations des droits humains aussi bien sur le champ de la guerre que dans les territoires occupés et dans ses prisons, mais la communauté internationale, hormis des dénonciations par-ci et des recommandations par-là, ne fait strictement rien pour y mettre un terme. Jusqu'à quand l'exercice de la justice et du Droit International resterait lettre morte dans le conflit palestinien ?

Boualem B.

PLATEFORME NUMÉRIQUE DE L'INVESTISSEUR

Josep Borrell : «Réduire le financement de l'UNRWA est une mesure dangereuse»

«L'arrêt du financement de l'UNRWA menace la vie de centaines de milliers de Palestiniens» a déclaré Josep Borrell, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, ce mardi. Borrell a déclaré dans un message

publié sur le site de réseau social (X) : «Réduire le financement de l'UNRWA serait une mesure inappropriée et dangereuse. Elle ne devrait pas être prise. Les erreurs individuelles ne conduisent jamais à une punition collective de tout

un peuple». Borrell a ajouté que la commission européenne n'avait pas décidé d'arrêter le financement, notant que le financement que d'autres pays donateurs ont décidé de suspendre, dépasse 440 millions de dollars, soit près de la moitié des revenus attendus de l'agence

cette année. Le responsable de l'Union européenne a poursuivi en disant : «je suis convaincu que les Nations Unies prendront toutes les mesures nécessaires à la suite des allégations israéliennes.

L'UNRWA restera une bouée de sauvetage vitale pour des millions de Palestiniens » En 2022, l'Union européenne était le troisième donateur de l'UNRWA après les États-Unis et l'Allemagne.

Selon l'UNRWA, à la fin du mois dernier, 16 pays donateurs, dont les États-Unis, ont cessé de financer l'agence des Nations Unies après que les autorités de l'occupant israélien ait prétendu que des employés de l'agence des Nations Unies avaient participé à l'opération «déluge d'Al-Aqsa» le 7 octobre dernier, mais d'autres pays ont insisté pour continuer à financer l'agence «essentielle pour faire face à la situation humanitaire» dans les territoires palestiniens. L'UNRWA risque d'arrêter ses opérations au Moyen-Orient, y compris dans la bande de Gaza, si le financement ne reprend pas.

En janvier dernier, 1236 civils Palestiniens arrêtés par l'armée de l'occupation

Les institutions des affaires des prisonniers et ex-prisonniers ont mis en lumière que les forces armées de l'occupation avaient arrêté 1236 citoyens palestiniens, dont 30 femmes et 73 enfants, des différentes villes en Cisjordanie occupée, en janvier dernier. Dans un communiqué de presse publié hier, la commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers, le club du prisonnier et les institutions d'Addameer pour le prisonnier, ont mis en lumière que 309 cas d'arrestations ont été signalés dans la ville de Jérusalem, 220 à Hébron et 150 dans la ville de Tulkarem. Les institutions de prisonniers ont affirmé que le nombre de cas d'arrestation en Cisjordanie après

le 7 octobre 2023, s'élevait à 6870, dont plus de 215 femmes et plus de 400 enfants, tandis que le nombre de cas d'arrestation parmi les journalistes est de 52, dont 37 qui sont toujours détenus, y compris deux femmes. Parmi les détenus, il y avait l'enfant Youssef Al-Khatib, qui a 17 ans, Ahmed Khasan, ayant 18 ans et Mohammad Anis Trabi, de 16 ans, qui ont été libérés dans l'accord d'échange qui ont eu lieu au cours du mois de novembre 2023. En outre, 7 prisonniers ont été martyrisés dans les geôles de l'occupation, dont l'un n'est pas connue jusqu'à présent. Le nombre total de personnes détenues dans les prisons de l'occupation jusqu'à la fin du mois de

janvier a dépassé le 9000, sans compter les détenus de Gaza, croupissant dans les camps militaires, en raison de la poursuite de leur dissimulation forcée. Ce nombre ne comprend que les détenues de la prison de Damon, bien qu'il y ait des données sur la présence de femmes détenues de Gaza dans des camps appartenant à l'armée d'occupation dont on ne connaît ni le nombre ni aucune donnée à leur sujet. De plus, il y a environ 200 enfants qui sont incarcérés dans les geôles de l'occupation. Il convient de mentionner que 3484 palestiniens sont détenus administrativement, y compris 11 femmes et 40 enfants, ainsi que 21 journalistes.

Wafa

SALON INTERNATIONAL DE L'ELECTRICITÉ ET DES ENERGIES
RENOUVELABLES - SEER'2024

L'énergie à l'heure de la résilience

L'agence de communication et de conseil « Advision El Djazair » annonce l'organisation de la 7^e édition du Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables -SEER'2024 qui se tiendra du 12 au 15 février au niveau du Palais des expositions SAFEX, aux Pins Maritimes, Alger.

S'inscrivant en droite ligne des axes du plan de relance économique adopté par les pouvoirs publics algériens, le programme du développement des énergies renouvelables occupe une place importante par l'efficacité de ces nouvelles ressources d'énergie (non fossiles) ainsi que leurs impacts économiques positifs sur l'économie nationale. Aussi et à travers ledit programme, l'Algérie s'inscrit dans une dynamique ambitieuse pour apporter une réponse globale et intégrée aux grands défis environnementaux et aux problématiques de préservation des ressources énergétiques. C'est dans ce cadre précis que le Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables vient en appui aux pouvoirs publics, afin de mettre en exergue les expériences et expertises des opérateurs nationaux et internationaux, publics ou privés pour la promotion de l'engineering du mix énergétique. Le SEER'2024 se veut une vitrine pour l'ensemble des opé-



rateurs publics et/ou privés pour exposer leur savoir-faire en la matière ainsi qu'une plateforme d'échange et de partage du know-how dans le cadre des ENR. Il est aussi le cadre approprié pour les start-up qui œuvrent dans ce domaine pour s'identifier et s'intégrer dans la stratégie nationale des énergies renouvelables. Après six éditions qui ont connu un franc succès, tant sur le plan organisa-

tionnel que participatif, la 6^e édition du SEER'2024 se présentera cette fois-ci avec une nouvelle mouture, en plus des leviers traditionnels liés à la gamme de produits et solutions exposés, celle des workshops traitant des sujets liés à la thématique générale du salon, tels que : l'éco-durabilité, la place de l'énergie dans le RSE au sein des entreprises ainsi que la conduite du changement dans le mix énergé-

tique. Ces workshops seront animés par des experts nationaux et internationaux. Un riche programme de conférences animé par des experts et universitaires nationaux et internationaux sera proposé à notre public portant sur des thématiques, tels que la politique nationale de transition énergétique et les différentes applications des ENR dans l'industrie.

R.N.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE (CSJ)

Appel à l'implication des jeunes dans la vie politique



Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a insisté avant-hier à Constantine, sur "la nécessité d'impliquer les jeunes dans la vie politique". Présidant un forum régional intitulé "la démocratie en milieu juvénile", organisé à la salle Ahmed-Bey de Constantine, en présence des ministres de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, entourés de jeunes représentant 15 wilayas de l'est du pays, Hidaoui a indiqué à la presse que l'implication des jeunes dans la pratique politique "contribuera à apporter le changement souhaité". Le président du CSJ a souligné, à cette occasion, qu'il existe "une

forte volonté politique d'ouvrir la voie aux jeunes pour qu'ils puissent exprimer leurs opinions" et leur "ouvrir la voie à la pratique de la politique à travers leur implication dans les organisations politiques créées à leur intention". Hidaoui, estimant que le pays "est le témoin d'un changement tangible, notamment à la lumière du retour de l'espoir grâce aux engagements des plus hautes autorités et des décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui sont progressivement mises en œuvre", a insisté sur "la nécessité, pour les jeunes, de faire preuve d'un esprit de synergie afin de faire avancer le pays en s'appuyant sur l'utilisation optimale des décisions et des mesures prises en leur faveur, telles que l'entrepreneuriat, les start-up, les petites et moyennes entreprises, ainsi

que l'auto-entrepreneur et les incubateurs d'entreprises". Selon lui, ce forum régional permettra de "consolider les capacités des jeunes, de développer leurs compétences, de renforcer leur sens de la citoyenneté et de développer des mécanismes de participation des jeunes à la vie publique". Quant au ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a indiqué, dans son allocution, que son département "s'emploie, avec ses différents partenaires, à préparer et mettre en œuvre différents programmes liés à la promotion de la jeunesse et de l'activité sportive, en application des instructions du chef de l'Etat visant à assurer la participation effective des jeunes à la réalisation d'un développement durable à la lumière des défis régionaux et internationaux". Le ministre dira qu'il est "nécessaire d'investir dans les énergies des jeunes et de leur porter une plus grande attention dans le pays et à l'étranger, pour tirer profit de leurs capacités et de leur créativité". Il a rappelé la volonté politique de créer une plateforme pour la jeunesse et d'en faire un partenaire stratégique pour le secteur de la jeunesse et des sports. Au cours de ce forum régional, deux séances de débats ont été organisées avec la participation de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar: "Les efforts de l'Etat algérien dans la promotion de la participation des jeunes à la politique" et "Permettre aux jeunes de s'engager dans la voie d'un développement national et local intégrés".

N.S.

ANNABA

**75 PARTICIPANTS
ATTENDUS À LA 3^E
FOIRE ALGÉRIENNE DE
L'ENTREPRENEURIAT**

Pas moins de 75 exposants, dont 30 start-ups, sont attendus à la 3^e Foire Algérienne de l'Entrepreneuriat, Formation et Economie Numérique", prévue du 8 au 10 février à Annaba, ont annoncé lundi les organisateurs.

Au cours d'une conférence de presse à l'hôtel Sheraton, où se tiendra la Foire, Hamza Kermiche, le responsable de l'entreprise Galacticom, organisatrice de l'événement, a précisé que la Foire est sous le patronage du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, de la ministre de la Numérisation et des Statistiques et du wali d'Annaba.

La Foire vise à "donner l'opportunité aux jeunes entrepreneurs, porteurs de projets et d'idées innovantes, de coordonner leurs efforts et de créer des partenariats à même de contribuer à la promotion d'un écosystème entrepreneurial efficace", a indiqué Kermiche, ajoutant qu'elle constituera "un espace vital pour promouvoir l'esprit entrepreneurial et consolider une culture de formation continue et de recours aux technologies modernes pour lancer des projets en ligne avec la stratégie de transition numérique du pays".

Une exposition sur les réalisations des micro entreprises et des start-ups dans le domaine de l'économie numérique, cet événement de trois (3) jours donnera lieu à l'organisation de 26 conférences et à des séances de travail traitant de sujets liés au développement de l'auto-entrepreneur, à la transformation numérique, à la cyber sécurité, au financement participatif (crowdfunding), au financement des start-ups, au e-commerce et aux services électroniques.

R.N./avec APS

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

**36 MORTS ET 1 302
BLESSÉS
EN UNE SEMAINE**

Trente-six (36) personnes ont trouvé la mort et 1 302 autres ont été blessées dans 110 accidents de la circulation survenus durant la période du 28 janvier au 3 février à travers le pays, a indiqué, hier mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ain-Defla avec 7 morts et 31 blessés, suite à 19 accidents de la circulation, précise le bilan. Les éléments de la Protection civile ont procédé en outre à l'extinction de 560 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (49 incendies), Oran (27) et Annaba (23), ajoute le communiqué. Durant la même période, 5 374 interventions ont été effectuées par les services de la Protection civile pour le sauvetage de 351 personnes en situation de danger, ainsi que 4 733 opérations d'assistance diverses.

R.N.

Coordination pour lever les contraintes sur les projets d'investissement dans le secteur de l'hydraulique

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé, avant-hier, une réunion de coordination conjointement avec le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, afin d'intensifier la concertation intersectorielle et lever tous les obstacles rencontrés par le secteur de l'hydraulique dans le cadre de la réalisation des projets d'investissement inscrits dans le portefeuille du secteur.

Lors de cette réunion, qui a rassemblé des hauts responsables des deux départements, les contraintes liées aux aspects budgétaires, domaniaux et financiers ont été examinées en détail, a précisé un communiqué du ministère des Finances. Les représentants des deux ministères ont tenu compte de l'urgence de surmonter ces défis pour assurer un approvisionnement en eau adéquat aux citoyens dans un contexte mondial de stress hydrique, a précisé la même source. Le ministère des Finances a souligné «le caractère sensible du secteur hydraulique» et a affirmé que celui-ci «demeure une priorité absolue du gouvernement», note la même source. Les intervenants ont discuté également des meilleurs moyens d'accélérer l'utilisation des ressources financières déjà allouées pour surmonter les contraintes budgétaires identifiées afin d'assurer le lancement rapide et la réalisation de plusieurs projets structurants visant



à renforcer les capacités du secteur et à améliorer, ainsi l'approvisionnement en eau pour les citoyens, souligne ledit communiqué. «Dans une dynamique de collaboration qui doit être étendue à tous les secteurs, le minis-

tère des Finances a appelé les structures de son département à accompagner activement le secteur de l'hydraulique dans le cadre d'une collaboration intensive et efficiente dans le sillage de la mise en œuvre de réformes

budgétaires», a ajouté le communiqué, soulignant que «cette démarche vise à optimiser l'utilisation des ressources disponibles, à garantir une allocation efficiente des fonds et à favoriser une gestion plus transpa-

rente et responsable des finances publiques», explique le communiqué. Lors de cette réunion, les deux ministres ont exprimé «leur engagement commun à travailler de concert pour développer des solutions adaptées afin d'améliorer la résilience du secteur hydraulique face aux défis actuels», a fait savoir le ministère des Finances en mentionnant que des «initiatives spécifiques ont été discutées pour résoudre les contraintes liées aux aspects domaniaux concernant certains projets du secteur concerné». «Cette initiative intervient dans le cadre de l'engagement des pouvoirs publics à réunir les conditions de la sécurité hydrique nationale et d'une collaboration intensive entre les secteurs afin d'assurer un accès à l'eau potable ainsi qu'au service d'assainissement pour tous les citoyens, même dans des périodes de sécheresse prolongée», note enfin le communiqué.

N.S.

PARTENARIAT

La société italienne Bonifiche Ferraresi (BF) s'intéresse aux grands investissements dans le Sud

La société italienne spécialisée en agriculture Bonifiche Ferraresi (BF) a exprimé, avant-hier lors d'une rencontre de travail avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), sa disponibilité à réaliser de grands investissements agricoles dans le Sud de l'Algérie, notamment en matière de production de blé dur et de semences. Le PDG de Bonifiche Ferraresi, Federico Vecchioni a précisé au terme de cette rencontre qui s'est déroulée au siège de l'AAPI à Alger, que sa société avait obtenu l'année dernière un contrat de concession définitif au niveau de la wilaya de Touggourt pour la production du blé dur, soulignant que cela constituait «un premier pas pour un projet beaucoup plus important». «Nous sommes ici pour œuvrer à élargir le projet à travers d'autres investissements agricoles dans le sud de l'Algérie», a-t-il déclaré à la presse, ajoutant que la société BF compte lancer un «grand» investissement en Algérie l'année prochaine. Outre la production de blé dur, BF compte investir également dans la production de semences, d'olives et de fruits et dans l'industrie agroalimentaire pour «contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire en Algérie et à l'exportation», a-t-il dit, soulignant que la société exportera du blé de l'Algérie vers l'Italie considérée parmi les plus grands consommateurs de blé dur au niveau mondial. La délégation de BF était, également, composée de l'ancien Premier ministre italien, Massimo D'Alema, qui a qualifié le projet de la société de «l'un des plus importants au titre de la coopération algéro-italienne, étant un projet stratégique bénéfique aux deux pays».

R.E.

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ

Arkab reçoit une délégation du GECF

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, hier à Alger, une délégation du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) conduite par son Secrétaire général, Mohamed Hamel, dans le cadre du suivi des préparatifs du 7e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum, a annoncé un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en pré-

sence de ses cadres, les deux parties ont abordé les derniers préparatifs en cours du sommet, prévu à Alger du 29 février au 2 mars 2024, précise ledit communiqué. Les deux parties ont ainsi passé en revue les objectifs stratégiques du GECF, en plus des voies de renforcement de la coopération scientifique et technologique entre ses Etats membres pour trouver des solutions et des innovations dans le

domaine gazier, notamment à travers l'Institut de recherches sur le gaz (GRI) relevant du Forum et dont le siège est à Alger.

A noter que le secrétaire général du GECF et la délégation l'accompagnant visiteront plusieurs sites concernés par l'événement et s'entretiendront avec nombre de responsables algériens à ce sujet.

R.E.

REPRÉSENTANT LE RÉSEAU AUTOMOBILE LE PLUS ÉTENDU DU PAYS

Fiat El Djazaïr termine l'année en grande forme

Fiat El Djazaïr fait le bilan d'une année 2023 marquée par de nombreux lancements, des réalisations structurantes, et une progression continue de son activité depuis son entrée sur le marché algérien en mars 2023, peut-on lire dans un communiqué parvenu à notre rédaction. FIAT a marqué le panorama automobile algérien par son retour, en mars 2023, avec six modèles commercialisés dont l'iconique Fiat 500 Hybrid qui est très vite devenue le symbole de la présence de la marque italienne en Algérie. Avec cette gamme, de 3 véhicules touristiques et 4 utilitaires, FIAT a répondu aux différents besoins de mobilité des clients particuliers et professionnels algériens. Cette gamme a été enrichie en fin d'année par le nouveau pick-up Fiat Titano, lancé en Algérie, en exclusivité mondiale. Depuis son lancement, FIAT

El Djazaïr a connu une augmentation continue du rythme de son activité, passant de 125 véhicules importés en mars 2023 à 15 000 véhicules en décembre de la même année. FIAT El Djazaïr a opéré cette montée en puissance dans l'objectif de satisfaire ses clients. Ce sont d'ailleurs près de 60 000 véhicules qui ont été livrés sur l'ensemble du territoire national, avec Fiat Tipo et Fiat 500X en tête des véhicules touristiques, et Doblo, Scudo et Ducato pour les utilitaires. FIAT a réussi, en un temps record, à mettre en place un écosystème qui a permis de suivre la cadence du marché, et a développé un réseau de distribution robuste en vente et après-vente, qui a connu une croissance significative, clôturant l'année avec plus de 55 points de vente couvrant 65% du territoire algérien, et représentant le réseau automobile le

plus étendu du pays. Cette performance a permis une réduction significative des délais de livraison sur la majorité des modèles FIAT, qui sont, depuis la fin de l'année 2023, livrés dans le mois de la prise de commande. La qualité de service étant une priorité, le service après-vente a également connu une montée en puissance en garantissant la pièce de rechange à travers tout le réseau FIAT El Djazaïr. L'année 2024 est prometteuse et commence avec la même dynamique entreprise en 2023, avec plus de 16 000 véhicules livrés depuis le début du mois de janvier par Fiat El Djazaïr. Ce record a été réalisé grâce à la consolidation du savoir-faire et du professionnalisme des équipes de l'ensemble du réseau, qui ont à cœur de garantir la qualité de service et la satisfaction des clients.

Y.B.

CONSTANTINE :

Le C-RA s'implique dans l'accès des familles nécessiteuses aux soins de santé

Le Croissant-Rouge algérien a mis en service dans cette wilaya une infrastructure destinées aux autistes et un centre de santé pour la prise en charge sanitaire et psychologique des personnes vulnérables et des familles nécessiteuses.

Des structures sanitaires relevant du Croissant-Rouge algérien (C-RA) ont été mises en service dimanche à Constantine. Il s'agit dans d'un centre de santé, d'un centre psychopédagogique et d'une pharmacie, mis à disposition par le C-RA dans le cadre du renforcement de la prise en charge sanitaire et psychologique des populations vulnérables et nécessiteuses, dans la wilaya de Constantine. Au cours d'une visite de travail consacrée à l'inspection de structures relevant de l'organisation qu'elle préside, Mme Ibtissem Hamlaoui, présidente du C-RA, accompagnée du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, et des autorités locales civiles et militaires, a

inauguré le centre de santé et la pharmacie situés près du siège de la commune de Constantine. Selon les explications fournies sur place, le centre comprend deux salles d'auscultation et une grande salle de soins de 5 lits, encadrés par 36 médecins volontaires et 5 agents paramédicaux. La structure dispose également d'une pharmacie qui permet aux personnes nécessiteuses d'obtenir des médicaments à titre gratuit. La présidente du CRA a également inauguré un centre psychopédagogique pour enfants autistes, au quartier de la Casbah de Constantine. Là, elle s'est enquisse des équipements disponibles dans cette structure spécialisée d'une capacité d'accueil allant jusqu'à 200 enfants, et qui com-

prend des salles d'apprentissage et des espaces pour diverses activités encadrés par une équipe multidisciplinaire. En marge de sa visite, Mme Hamlaoui a indiqué, dans une déclaration à la presse, que le Croissant-Rouge algérien "s'emploie à renforcer la prise en charge des enfants autistes issus de familles nécessiteuses, dès l'âge de 3 ans. Ceci à la faveur de l'ouverture de 10 nouveaux centres dans différentes wilayas du pays. En outre, le C-RA assure la mise à disposition d'autres centres de santé à l'échelle nationale pour prendre en charge la santé des familles nécessiteuses et des catégories vulnérables et leur donner des médicaments gratuitement". Mme Hamlaoui a ajouté que le



C-RA a concrétisé, dans le cadre du programme de l'organisation, des projets dans plusieurs wilayas, destinés à la prise en charge de familles nécessiteuses et d'orphelins, en leur remettant des habits neufs pour l'Aïd et en organisant des céré-

monies de circoncision, outre l'ouverture de 200 points de restauration caritatifs (Meïdat Ramadhan) pendant le mois sacré, pour couvrir l'autoroute est-ouest et les différentes routes nationales.

R.R.

SIDI BEL-ABBÈS

Le cap sur l'augmentation de la production agricole

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural Youcef Cherfa a réitéré, jeudi à Sidi Bel Abbès, la poursuite des efforts de l'Etat pour soutenir le produit national, notamment en ce qui concerne ceux liés au renforcement des capacités de production agricole.

Lors de l'inspection d'un dispositif d'irrigation à pivots pour les grandes surfaces, réalisé au Complexe de matériel agricole, dans le cadre de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que "l'Etat reste engagé à soutenir le produit national et nous soutiendrons de tels projets et oeuvrons à leur promotion, surtout qu'elles ont une relation directe avec la chaîne de production agricole".

Il a ajouté dans ce sens qu' "un tel dispositif est directement lié aux programmes visant à raccorder les exploitations agricoles au réseau électrique et à soutenir le forage de puits d'irrigation, auxquels l'Etat accorde toute son attention dans le cadre de l'objectif visant à renforcer les capacités de production agricole dans le cadre de la stratégie visant à atteindre la sécurité alimentaire". Selon les explications fournies à M. Cherfa, le Complexe

de matériel agricole de Sidi Bel Abbès a réussi à produire un dispositif d'irrigation à pivots pour les grandes surfaces à un taux d'intégration de 60% et a obtenu un certificat de conformité et œuvre à produire 800 dispositifs de ce type de matériel par an.

Le ministre a aussi inspecté une aile spécialisée dans la production de moissonneuses-batteuses développées selon les technologies modernes et dotées de capacités importantes, l'une d'elles a une puissance de 300 chevaux et a la capacité d'entreprendre des opérations de moissonnage de divers produits agricoles tels que les céréales, le maïs et le soja. Lors de son inspection de la ferme pilote "Si Rabah" dans la commune de Tessala, qui devra enregistrer la réalisation d'un silo d'une capacité de stockage estimée à 1 million de quintaux de céréales, il a déclaré que "les projets de réalisation de structures de stockage s'inscrivent dans le programme décidé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur du secteur agricole au niveau de toutes les wilayas du pays. Aujourd'hui, l'opération connaît ses dernières retouches. Ceci avant l'an-

nonce des avis d'appel d'offres et le lancement de la réalisation de ces silos". Cherfa a indiqué que "lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République a donné des directives pour la restructuration des fermes pilotes relevant du secteur public pour devenir des unités de production et les rendre spécialisées dans certaines filières agricoles nécessaires pour soutenir le processus de la sécurité alimentaire". La wilaya de Sidi Bel Abbès a bénéficié de 10 structures de proximité de stockage d'une capacité totale équivalente à 500.000 quintaux, en plus d'un autre silo d'une capacité de 1 million de quintaux. Par ailleurs, le ministre a inspecté dans la commune de Tabia plusieurs exploitations agricoles activant dans la production de plants d'arbres fruitiers et l'élevage de vaches laitières, où il a salué ce genre de projets d'investissement, qui "contribuent au renforcement des capacités de production agricole nationale". Youcef Cherfa a souligné, dans une déclaration à la presse lors de cette visite, que "la campagne de labours-semences a atteint 85% de ses objectifs fixés, puisque plus de 2,5 millions d'hectares

ont été emblavés en céréales sur une superficie ciblée de 3 millions d'hectares pour cette campagne de la saison agricole en cours.

APS

UNIVERSITÉ D'ORAN 2

La troisième édition du Salon du Marketing mardi

La troisième édition du Salon du Marketing organisée mardi par la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", verra la participation de près d'une trentaine d'entreprises et de partenaires économiques, a-t-on appris, lundi, auprès de cet établissement universitaire. Cette manifestation est organisée par le département des Sciences Commerciales, en collaboration avec les laboratoires "Nouvelles Tendances et Définition des Politiques de Développement en Algérie" à l'Université d'Oran 2 et "Gestion des Entreprises et Développement Economique" à l'Université de la Formation Continue (UFC). Le Salon, qui vise à consolider la connaissance et l'innovation au sein de l'université, est également "une opportunité pour le renforcement des liens entre l'université, les étudiants, les jeunes diplômés et les partenaires socio-économiques", a-t-on ajouté. Des acteurs socio-économiques, des enseignants chercheurs et des laboratoires de recherche, ainsi que des clubs d'étudiants, participeront à ce salon en exposant leurs produits, services et recherches scientifiques. D'autre part, de jeunes entreprises (petites entreprises et startups) créées par des étudiants, exposeront leurs produits, notamment les entreprises créées dans le cadre de l'arrêté 1275 visant à encourager la création d'entreprises et de startups au sein de l'université, dans le but de trouver des marchés pour leurs produits, a-t-on indiqué.

APS

SAIDA : AXE DE LA STRATÉGIE DES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ

Encourager les femmes à créer leur propre entreprise

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a mis en exergue, jeudi à Saïda, la stratégie du secteur de la solidarité nationale dans la qualification de la femme rurale et la femme au foyer, et son encouragement à créer des microentreprises.

Supervisant le lancement d'une caravane d'aides aux personnes âgées et à celles aux besoins spécifiques, dans le cadre d'une visite d'inspection dans la wilaya, la ministre a affirmé que la stratégie du secteur de la solidarité nationale attire la femme rurale et la femme au foyer vers les centres de formation professionnelle en vue de l'obtention d'un diplôme la qualifiant à bénéficier des avantages des dispositifs de soutien à la création de microentreprises et à réaliser son indépendance financière. Mme

Krikou a indiqué que l'Etat a mis en place des mécanismes de soutien et d'accompagnement pour cette catégorie de femmes, capables de créer des microentreprises et de contribuer à la production économique. Elle a ajouté que son département ministériel œuvre, à travers des cellules de solidarité de proximité, réparties à travers les wilayas du pays, à sensibiliser les femmes rurales sur l'importance de se tourner vers ces dispositifs et de bénéficier des avantages offerts. Au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage "Chahida Grina Bakhta" à Saïda, Mme Krikou a visité les différents ateliers de formation et les spécialités disponibles, soulignant que la formation professionnelle qualifie les femmes, notamment celles productives et les femmes au foyer, et facilite leur entrée dans le monde du tra-

vail. Elle a aussi inspecté le Centre psychopédagogique des enfants déficients mentaux, dans la commune de Aïn Lahdjar, afin de s'enquérir des conditions de prise en charge des enfants déficients mentaux au Centre pédagogique 2 de Haï Nasr au chef-lieu de wilaya où elle a insisté sur la nécessité de coordonner avec le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels en vue d'introduire des spécialités de formation adaptées aux besoins des personnes souffrant de déficiences mentales moyennes. La ministre a, en outre, visité une exploitation agricole dans la commune de Sidi Ahmed, couvrant une superficie de 40 hectares, et tenue par une femme rurale spécialisée dans l'élevage ovin, l'aviculture et la plantation d'oliviers.

APS

CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET INFLATION : CE QUE PRÉVOIENT LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES MONDIALES

La croissance mondiale devrait être de 3,1 % en 2024 et de 3,2 % en 2025 ; les prévisions pour 2024 sont supérieures de 0,2 point de pourcentage à celles de l'édition d'octobre 2023 des Perspectives de l'économie mondiale (PEM) en raison d'une résilience plus forte que prévu aux États-Unis et dans plusieurs grands pays émergents et pays en développement, et de l'appui budgétaire mis en place en Chine. Les prévisions pour 2024-25 sont toutefois inférieures à la moyenne historique (2000-19) de 3,8 %, en raison du niveau élevé des taux directeurs appliqués par les banques centrales pour lutter contre l'inflation, du retrait de dispositifs d'aide budgétaire qui pèse sur l'activité économique dans un contexte de fort endettement, et de la faiblesse de la croissance tendancielle de la productivité. L'inflation ralentit plus rapidement que prévu dans la plupart des régions, sous l'effet des mesures visant à résoudre les problèmes liés à l'offre et du resserrement des politiques

Les risques qui pèsent sur la croissance mondiale sont globalement équilibrés et un atterrissage en douceur est possible, soulignent les institutions financières mondiales.

monétaires. L'inflation globale au niveau mondial devrait tomber à 5,8 % en 2024 et à 4,4 % en 2025, année pour laquelle les prévisions ont été revues à la baisse. Compte tenu de la désinflation et de la stabilité de la croissance, la probabilité d'un atterrissage brutal s'est estompée et les facteurs qui influent sur la croissance mondiale sont globalement équilibrés. Du côté positif, une désinflation plus rapide que prévu pourrait conduire à un nouvel assouplissement des conditions financières.

Une politique budgétaire plus souple que nécessaire et que prévu dans les projections pourrait se traduire par une croissance temporairement plus élevée, mais au risque d'un ajustement plus coûteux par la suite. Une dynamique de réformes structurelles plus vigoureuses pourrait stimuler la productivité et avoir des effets d'entraînement entre les pays. Du côté négatif, une inflation sous-jacente plus persistante ou de nouvelles flambées des prix des produits de base dues à des chocs géopolitiques, y compris la poursuite des attaques en mer Rouge, et à des perturbations de l'offre pourraient prolonger le resserrement des conditions monétaires.

L'aggravation des difficultés du secteur immobilier en Chine ou, dans d'autres pays, un virage déstabilisant vers des hausses d'impôts et des réductions des dépenses pourraient égale-

ment être à l'origine de taux de croissance décevants.

BAISSE DES TAUX : LA PATRONNE DU FMI APPELLE LES BANQUES CENTRALES À NE PAS LÂCHER LES VANNES TROP VITE

Le défi à court terme pour les dirigeants consiste à bien gérer la descente finale de l'inflation vers les objectifs fixés, en modulant leur politique monétaire en fonction de la dynamique de l'inflation sous-jacente et, une fois les pressions sur les salaires et les prix clairement dissipées, en adoptant une orientation moins restrictive. Dans le même temps, il convient dans de nombreux cas, compte tenu du ralentissement de l'inflation et d'une meilleure capacité des pays à absorber les effets d'un rééquilibrage budgétaire, de mettre à nouveau l'accent sur l'assainissement des finances publiques afin de rétablir une capacité budgétaire à faire face aux chocs futurs, de dégager des recettes pour financer de nouvelles priorités de dépenses et de freiner la hausse de l'endettement public. Des réformes structurelles ciblées et bien échelonnées permettraient de renforcer la croissance de la productivité et la viabilité de la dette et d'accélérer la convergence vers des niveaux de revenus plus élevés. Une coordination multilatérale plus efficace doit être mise en place notamment à des fins de résolution de la dette, afin d'éviter les situations de surendettement, de créer un espace pour les investissements nécessaires et d'atténuer les effets du changement climatique. Interrogé jeudi dernier sur la baisse des taux directeurs, la directrice générale du FMI a tenu à temporer. Alors que l'inflation mondiale n'est pas revenue au niveau attendu, la remontée précipitée des taux représenterait, à ses yeux, un « risque plus élevé » pour l'économie, rapporte le journal La Tribune. Ne pas aller trop vite sur la baisse des taux directeurs. C'est ce qu'a préconisé jeudi, devant la presse, la patronne du Fonds monétaire international, Kristalina Georgieva. Alors que l'inflation n'est pas revenue au niveau attendu, la remontée précipitée des taux représenterait un « risque plus élevé » pour l'économie. « Notre équipe a regardé dans l'histoire et sa conclusion est qu'un desserrement prématuré représente un risque plus élevé pour l'économie, que s'il intervient un peu trop tard », a déclaré la directrice générale du FMI. Ces propos interviennent alors que la pression monte sur les banques centrales, appelées à atténuer leur politique monétaire. Le FMI réhausse ses perspectives de croissance mondiale pour 2024, grâce à la résilience des États-Unis. S'exprimant plus particulièrement sur le cas des États-Unis, la haute cadre a souligné que « le moment est effectivement très important. Si vous observez la position de la Fed, ils reconnaissent que le travail n'est pas encore terminé, mais que l'on s'en rapproche ». « Ne les gardez pas élevés si ce n'est pas nécessaire » a-t-elle nuancé, tout en soulignant que « nous sommes en route pour un atterrissage en douceur » de l'économie, « mais ce n'est pas fait. Nous sommes encore 15 mètres au-dessus du sol et nous devons continuer jusqu'à l'atterrissage complet ».

INFLATION : AUX ÉTATS-UNIS, LA BAISSE DES TAUX N'EST PAS POUR DEMAIN

Selon le journal Courrier International, la Réserve fédérale américaine a annoncé mercredi le maintien de son taux directeur dans la fourchette de 5,25 à 5,50 %, la plus haute depuis vingt-trois ans. L'assouplissement monétaire, attendu avec impatience par Wall Street, n'est pas encore à l'ordre du jour. La décision de la Fed de maintenir son taux directeur au niveau historique fixé en juillet dernier n'a surpris personne. Mais le refus de son président, Jerome Powell, d'envisager un début d'assouplissement monétaire au premier trimestre a pris Wall Street de court. « Certains investisseurs s'attendaient à ce que la banque centrale commence à réduire les taux d'intérêt dès le mois de mars », observe CNBC. Mais Jerome Powell a « anéanti ces espoirs » et clairement fait comprendre que ces baisses « n'arriver [aient] pas de sitôt ». « Il me semble peu probable que le comité [de politique monétaire de la Fed] atteigne un niveau de confiance suffisant d'ici la réunion de mars » pour permettre une baisse des taux, « mais cela reste à voir », a déclaré M. Powell lors d'une conférence de presse, précise la même source. Avec ces déclarations, le président de la Fed « a infligé aux actions américaines leur plus forte baisse sur une journée depuis plusieurs mois », le S & P 500 clôturant en baisse de 1,6 % mercredi dernier, « sa plus forte baisse sur une journée depuis fin septembre », et le Nasdaq chutant de 2,2 %, « sa pire journée depuis fin octobre », rapporte le Financial Times. Pour lutter contre l'inflation, la Réserve fédérale a relevé ses taux à onze reprises entre mars 2022 et juillet 2023. Une politique monétaire agressive qui semble avoir porté ses fruits. « La Fed se bat pour atteindre quelque chose qu'elle n'a pu obtenir qu'une seule fois en cent ans d'existence : faire baisser l'inflation sans provoquer de récession – ce qu'on appelle l'atterrissage en douceur », et qui semble être le scénario de plus en plus probable » aujourd'hui, analyse Cinco Dias. « La meilleure preuve est que l'économie américaine a crû de 0,8 % au quatrième trimestre [2023], tandis que l'inflation a terminé l'année à 3,4 %, contre 7 % en 2021 et 6,7 % en 2022 », ajoute le quotidien économique espagnol. Mieux encore, en excluant les prix très volatils de l'alimentation et de l'énergie, l'inflation s'est établie à 2,9 % en décembre – une baisse sensible sur un an, qui se rapproche de l'objectif de 2 % fixé par le comité de politique monétaire de la Fed. « Nous n'avons pas encore atteint l'atterrissage en douceur », a cependant estimé M. Powell mercredi. « Certes, les progrès sont encourageants – et c'est réconfortant – mais à ce stade, nous ne pouvons certainement pas crier victoire », a-t-il nuancé.

Par conséquent, « la grande question à laquelle la Fed est actuellement confrontée » est de savoir « quel sera le bon moment pour commencer à réduire les taux d'intérêt ». Car « il y a des conséquences si la Fed réduit ses taux trop tôt ou trop tard », remarque CNN. « Les responsables des banques centrales doivent trouver le juste équilibre entre deux risques, explique le Wall Street Journal. Le premier serait d'agir trop lentement pour assouplir leur politique et que l'économie s'effondre sous le poids de taux d'intérêt élevés, condamnant au chômage des millions de personnes. L'autre serait un assouplissement trop important et trop rapide, entraînant un rebond de l'inflation ou son maintien à un niveau supérieur à l'objectif de 2 % ».

Mais le New York Magazine rappelle que la hausse des taux a toujours eu pour objectif

principal de...
quée essent...
les chaînes...
de relance...
phénomènes...
paysage éco...
moins d'une...
venir", M. Po...
raisons de c...
taux que le n...
mer", estim...
banque cent...
décembre de...
baisses des...
de certitud...
dées. Notam...
repli de l'inf...
États-Unis, l...
l'énergie et...
depuis près...
Fed pourrait...
derniers ind...
n'a pas emp...
une croissan...
que prévu...
rapport à 20...
mage, il est...
depuis 50 a...
rééquilibre p...

BCE : LA BAISSE DES TAUX EN ZONE EUROPEENNE

Malgré ces s...
toujours sur...
chain. D'autr...
tôt sur le m...
experts du g...
En Europe, ...
Alors que l...
dans une sta...
des taux dir...
croissance...
semaine apr...
fois les taux...
présidente...
chaîne amér...
lution des t...
avoir plusie...
vement se fe...
précisant qu...
verneurs de...
(BCE) étaien...
avons le cho...
sera de les r...
pel, après 10...
tir l'inflatio...
de l'invasio...
2022, la BCE...
tives concer...
taux d'intérê...
de 4%. Des p...
ment de l'in...
ment en Eur...
me de stabil...
l'inflation n'

DEUX AUTRES RISQUES POUR L'ARGENTINE

Reste donc à...
mière baisse...
Lagarde a r...
d'une baisse...
plusieurs an...
investisseurs...
forte opposi...

STITUTIONS IALES

faire baisser une inflation provoquée par "les ruptures dans l'approvisionnement et les fonds des années de pandémie" - deux "qui ont aujourd'hui disparu du paysage économique". Dans ces conditions, "à une énorme surprise dans les mois à venir", Powell "aura de moins en moins de mal à continuer à retarder les baisses de taux. Le monde financier ne cesse de réclamer le magazine américain. Si la Fed américaine avait indiqué en décembre qu'elle prévoyait plusieurs baisses de taux en 2024, elle a encore besoin de temps pour consolider son point de vue sur un point crucial : un rebond de l'inflation vers la cible des 2%. Aux États-Unis, l'inflation sous-jacente, qui exclut l'alimentation, est au plus bas depuis plus de trois ans, à 2,9% sur un an. La Fed a aussi différé sa hausse, car les indicateurs montrent que l'inflation a dépassé les États-Unis d'enregistrer une croissance économique plus vigoureuse qu'en 2023, s'accroissant même par 2,2%, à 2,5%. Quant au taux de chômage, toujours à ses niveaux les plus bas, à 3,7% en décembre, mais se redressant progressivement.

PROCHAINE ÉVOLUTION DES TAUX D'INTÉRÊT DANS LA ZONE EURO SERA UNE BAISSÉ

Enfin, certains analystes parient sur une baisse des taux dès mars prochain. Les acteurs du marché tablent plus tôt, en mai, selon l'évaluation de la banque de courtage américain CME. L'humeur est un peu différente. L'économie européenne s'enlise dans la stagnation, le scénario d'une baisse des taux, de nature à relancer la zone de l'activité, se confirme. Une fois encore, les membres du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne ont voté sur la même ligne. « Si nous ne pouvons pas décider entre augmenter et réduire, nous allons réduire », a-t-elle ajouté. Pour rapporter les taux consécutives pour ralentir l'économie, qui s'était envolée après le début de la guerre en Russie de l'Ukraine en février 2022, elle a enchaîné trois baisses consécutives de son principal taux directeur, actuellement à un niveau record de 4,5%, justifiées par le ralentissement de l'inflation qui se dirige progressivement vers l'objectif de 2%, synonyme de stabilité des prix. En décembre dernier, l'inflation était plus que de 2,9%.

TROIS DOSSIERS CHAUDS EN 2024 : L'ÉGYPTÉ ET L'ARGENTINE

À fixer le calendrier de cette baisse des taux par la BCE. Si Christine Lagarde a récemment évoqué la probabilité d'une baisse des taux « aux alentours de juin », les analystes tablent sur « avril ». Les marchés ont interprété son absence de mention aux suggestions de baisses de

taux à partir d'avril comme un signal » renforçant ainsi les attentes d'une première réduction en avril, expliquait cette semaine à l'AFP Patrick Munnely, analyste chez Tickmill. La directrice générale du FMI a par ailleurs profité de ses échanges avec la presse pour faire le point sur deux des principaux dossiers du Fonds, l'Égypte et l'Argentine. L'Égypte « reste une vraie priorité » alors que le pays « doit gérer des problèmes complexes ». « Nous discutons actuellement pour augmenter notre programme (d'aide) compte tenu des développements de ce dernier mois », a expliqué Kristalina Georgieva, « ils envisagent des ajustements systémiques de leur politique et nous travaillons sur ces détails ». Concernant le pays du cône sud-américain, la patronne du FMI a confirmé qu'« à ce point, nous ne discutons pas d'un nouveau programme », se félicitant du travail "d'une bonne équipe économique en place, avec un président (Javier Milei, ndlr) très pragmatique, qui cherche comment son pays peut se sortir de ces difficultés ». Jeudi dernier, le FMI a confirmé le versement d'une nouvelle tranche d'aide de 4,7 milliards de dollars à l'Argentine dans le cadre du programme actuellement en cours.

INFLATION EN ARGENTINE : L'OCDE REMONTE SA PRÉVISION À... 250% EN 2024

L'organisation internationale a revu à la hausse sa prévision d'inflation pour 2024 de ce pays d'Amérique du Sud. Elle passe ainsi de 157% en novembre à 250%. Le nouveau président, Javier Milei, qui avait anticipé cette hausse, prévoit cependant de maîtriser les choses d'ici « 12 à 24 mois ». Après trois jours de sessions-marathons dans l'hémicycle, sur fond de manifestations -vendredi encore- et heurts avec la police à l'extérieur, la Chambre des députés a approuvé vendredi le projet dit « Loi omnibus » par 144 votes pour et 109 contre. L'Argentine continue toujours plus d'être ravagée par l'inflation. L'OCDE a ainsi fortement remonté sa prévision de la hausse des prix pour le pays en 2024, à 250,6%, contre 157,1% attendus en novembre. L'inflation « s'est accélérée à la fin de 2023, ce qui laisse augurer un fort effet d'acquis pour l'inflation annuelle moyenne en 2024 », a expliqué l'OCDE, dans un rapport publié ce lundi. Dans le détail, la hausse des prix s'est accélérée en décembre, à 25,5%. Ce, après une dévaluation de plus de 50% du peso par le nouveau président anarcho-capitaliste Javier Milei, pour stabiliser l'économie en proie à une inflation et un endettement chronique. Sur l'ensemble de 2023, elle a ainsi atteint 211,4%, un plus haut depuis plusieurs décennies.

CROISSANCE MONDIALE : LE DÉCROCHAGE ENTRE L'EUROPE ET LES ÉTATS-UNIS VA S'ACCENTUER EN 2024

« Il n'y pas de plan B » à l'austérité budgétaire, a encore martelé le président Milei ces derniers jours, pour stabiliser une économie endettée et étranglée par une inflation chronique, à 211% sur l'année 2023. Après son arrivée au pouvoir, il avait prévenu que les choses « allaient empirer » dans un premier temps pour l'économie argentine, avec une « stagflation », une stagnation de l'activité combinée à une inflation élevée, en 2024. Même si selon lui, l'inflation pourrait



être maîtrisée d'ici « 12 à 24 mois ». C'est ce que souligne le journal La Tribune. Milei, économiste de 53 ans, se définit comme « anarcho-capitaliste ». Député en 2021 avant d'être élu président en novembre 2023, il a bousculé la politique argentine en deux ans d'ascension rapide avec un programme de dérégulation et de « tronçonnage » d'un « Etat ennemi » et surtout dispendieux.

De fait, ses mesures les plus fortes à ce jour affectent déjà le quotidien de millions d'Argentins : une dévaluation de plus de 50% du peso en décembre, des prix « libérés » - que le gouvernement précédent tentait d'encadrer tant bien que mal - et la fin des subventions aux transports, à l'énergie notamment. Pour réformer le pays, le gouvernement Milei a alors recouru à une thérapie de choc via la « loi omnibus ». La loi touche maintes domaines des sphères publique et privée, du système électoral à l'éducation, de la culture aux privatisations, au code pénal, commercial, la légitime défense, la lutte contre les incendies, le divorce, le statut des clubs de football... Démesuré, avec 664 articles dans sa version initiale, le train de réformes du président Milei a néanmoins été détricoté à mesure de tractations parlementaires, en commissions, et selon des sources législatives dans la presse, ne comporterait plus que 224 dispositions. Après trois jours de sessions-marathons dans l'hémicycle, sur fond de manifestations -vendredi encore- et heurts avec la police à l'extérieur, la Chambre des députés a approuvé vendredi le projet dit « Loi omnibus » par 144 votes pour et 109 contre. Parmi les thèmes hautement contentieux, la délégation provisoire de pouvoirs accrus à l'exécutif --en matière fiscale, énergétique, tarifaire notamment- au nom de "l'urgence économique", et les privatisations. Étaient initialement visées 41 entreprises publiques, mais la liste s'est réduite, et fera encore débat.

De son côté, le FMI prévoyait 2,8% de croissance en Argentine en 2024, avant de réviser mardi dernier ses prévisions et de projeter une récession de 2,8% de la troisième économie d'Amérique latine sous l'effet des mesures d'austérité. Le pays serait ainsi le seul du G20 en récession en 2024.

Cela n'a cependant pas empêché la directrice du FMI, Kristalina Georgieva, d'estimer mercredi dernier que le gouvernement argentin prenait « des mesures audacieuses pour restaurer la stabilité macroéconomique et commencer à s'attaquer aux obstacles à la croissance ». Jeudi dernier, devant la presse, la patronne du Fonds s'est aussi félicitée du travail « d'une bonne équipe économique en place, avec un président (Javier Milei, NDLR) très pragmatique, qui cherche comment son pays peut se sortir de ces difficultés ». Le même jour, le FMI a confirmé le versement d'une nouvelle tranche d'aide de 4,7 milliards

de dollars à l'Argentine dans le cadre du programme actuellement en cours.

L'OCDE a également prévu ce lundi une récession plus forte que précédemment anticipé en Argentine, à 2,3% cette année contre une précédente estimation de 1,3%. Le rebond est attendu en 2025 avec une croissance de 2,6% selon l'OCDE et de 5% selon le FMI.

LES TENSIONS GÉOPOLITIQUES MENACENT L'ACTIVITÉ ET L'INFLATION À COURT TERME

Les fortes tensions géopolitiques constituent un risque important à court terme pour l'activité et l'inflation a déclaré lundi l'OCDE dans une mise à jour de ses projections économiques.

L'Organisation de coopération et de développement économiques vise pour cette année une croissance du produit intérieur brut (PIB) mondial de 2,9%, après 3,1% l'année dernière, et contre une prévision antérieure de 2,7%. Elle devrait rebondir en 2025 à 3,0%.

Les récents indicateurs font état d'une certaine modération de la croissance alors que les effets du resserrement des conditions financières continuent de se faire sentir sur les marchés du crédit et de l'immobilier, et alors que le commerce mondial reste modéré, explique l'OCDE. La situation en mer Rouge a fortement augmenté les coûts d'expédition et allongé les délais de livraison, perturbant les calendriers de production et augmentant les pressions sur les prix.

L'institution estime ainsi que la récente hausse de 100% des frais de transport, si elle persiste, pourrait impacter l'inflation annuelle des prix à l'importation des pays de l'OCDE de près de 5 points de pourcentage, ajoutant 0,4 point de pourcentage à l'inflation des prix à la consommation au bout d'un an environ.

L'inflation dans les économies du G20 devrait continuer de ralentir passant de 6,6% en 2024 à 3,8% en 2025, tandis que l'inflation sous-jacente se réduirait à 2,5% en 2024 et à 2,1% en 2025.

L'OCDE estime ainsi que la hausse des prix devrait revenir à son niveau cible dans la plupart des pays du G20 d'ici à la fin de 2025.

Elle considère toutefois qu'il est trop tôt pour dire si la pression sur les prix sous-jacent sera complètement maîtrisée, car la croissance des coûts unitaires de la main-d'œuvre reste généralement supérieure aux taux compatibles avec les objectifs d'inflation à moyen terme.

L'OCDE a par ailleurs abaissé les prévisions de croissance pour la zone euro à 0,6% en 2024 (contre 0,9%), estimant qu'elle devrait rester faible au premier semestre de l'année avant de se redresser à mesure que les revenus réels se renforcent. Pour 2025, elle vise une hausse de 1,3% (contre 1,5%).

Par Amel B. et Agences

CAMEROUN

224 hectares de zones industrielles pour promouvoir la transformation locale de bois

Engagé dans la promotion de la transformation locale du bois, l'État camerounais a mis à la disposition des opérateurs du secteur forestier deux zones industrielles de 224 hectares chacune dans la région de l'Est. Ces sites, situés à Doumé-Bonis et Mandjo Kano, sont destinés à la transformation de bois en produits finis. La mise à disposition de ces zones industrielles par la MAGZI (Mission d'aménagement et de gestion des zones industrielles), une entreprise publique chargée de la gestion du foncier industriel, s'inscrit dans une stratégie globale visant à décourager les exportations de grumes et à favoriser la production locale de meubles et autres produits en bois. Pour ce faire, le gouvernement a pris une série de mesures fiscales et douanières. Par exemple, le taux des droits de sortie des grumes a été progressivement augmenté depuis 2017, passant de 17,5 % à 75 % en 2024. Cette augmentation vise à rendre les exportations de grumes moins rentables et à encourager les entreprises à transformer le bois localement. Le gouvernement a en outre pris des mesures pour favoriser la demande de produits en bois locaux.

La Loi de finances 2023 prévoit une exonération des taxes sur les équipements entrant dans la transformation du bois. De plus, la Loi de finances 2024 instaure un droit d'accises de 25% sur les importations de meubles en bois, en métal et en plastique. Ces mesures visent à rendre les produits en bois locaux plus compétitifs et à réduire la demande pour les produits importés.

In Agence Ecofin

NIGERIA

Des discussions en cours avec la Chine pour commander des trains destinés au réseau ferroviaire de Lagos

Alors que les deux premières sections du réseau ferroviaire urbain de Lagos ont amorcé leur phase opérationnelle, le gouvernement local se concentre sur la flotte à déployer.

Babajide Sanwo-Olu, le gouverneur de Lagos, mène des négociations avec la Chine pour constituer la flotte de trains à déployer sur la Red Line ainsi que pour le renforcement du parc de véhicules ferroviaires de la Blue Line. Les discussions sont engagées avec CRRC Dalian et CCECC (China Civil Engineering Construction Company) qui a construit la Blue Line (13 km) mise en exploitation il y a quelques mois. Ces démarches sont un prélude à la mise en service de Red Line dont l'inauguration est annoncée pour les prochaines semaines par l'administration de l'État de Lagos. Cette deuxième section du



réseau de train urbain de Lagos baptisé Lagos Rail Mass Transit, couvre 37 km de voies ferrées raccordées par 13 sta-

tions, avec une capacité de près de 500 000 passagers par jour. La Blue Line connaît quant à elle une importante sollicitation depuis sa mise en service. De septembre à début janvier dernier, plus de 580 000 voyageurs ont été enregistrés sur cette première ligne, selon de récentes données de Lagos Metropolitan Area Transport Authority (LAMATA). Ces deux lignes devraient être complétées par 5 autres sections en vue de mailler les différents districts de Lagos et ses périphéries. La Green Line, Yellow Line, Purple Line, Orange Line et Brown Line, constituent les autres extensions prévues pour le réseau.

In Agence Ecofin

UNE MESURE QUI LUI A COÛTÉ 57,5 MILLIONS DE DOLLARS EN 2023

Le Sénégal restreint à nouveau l'accès à l'Internet mobile

Les autorités sénégalaises ont coupé l'Internet des données mobiles sur toute l'étendue du territoire depuis le dimanche 4 février à 22 heures. La principale raison évoquée est la multiplication des appels à manifestation suite au report de l'élection présidentielle par le président sortant, le samedi 3 février.

« Le ministre de la Communication, des Télécommunications et du Numérique informe le public qu'en raison de la diffusion de plusieurs messages haineux et subversifs relayés sur les réseaux sociaux, dans un contexte de menaces de troubles à l'ordre public, l'Internet des données

mobiles est suspendu provisoirement à partir du dimanche 4 février 2024 à 22 heures », peut-on lire dans le communiqué publié par le ministère. Cette nouvelle coupure de l'Internet mobile est suscitée, comme celle de 2023 qui a duré 3 946 heures, par les défis locaux autour de l'élection présidentielle. La condamnation du président des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef), Ousmane Sonko, pour corruption de la jeunesse en avait été la cause principale. Selon la plateforme spécialisée britannique Top10VPN, cette coupure du service des données mobiles

avait entraîné une perte financière de 34,9 milliards FCFA (57,5 millions \$) pour l'économie sénégalaise.

Plusieurs acteurs du secteur informel sont actuellement touchés par cette nouvelle restriction d'accès aux données. Des conducteurs de VTC aux vendeurs en ligne en passant par les livreurs, l'Internet mobile est au cœur de leurs activités. Selon les dernières données de l'Artp (Autorité de régulation des télécommunications et des postes) publiées en septembre 2023, le Sénégal dénombrait 18 595 000 d'abonnés à Internet mobile.

In We Are Tech Africa

BURKINA FASO

Entrée en service d'une usine de traitement des résidus miniers

Yacouba Zabré Gouba, ministre en charge des mines au Burkina Faso, a rappelé qu'au 31 décembre 2022, le pays enregistrait 13 mines industrielles d'or en production avec une production de plus de 57 tonnes d'or.

« En dépit de l'essor de l'industrie extractive dans notre pays, force est de constater qu'il manque certains maillons essentiels dans la chaîne des valeurs. En effet, pendant que ces sociétés minières génèrent plusieurs tonnes de résidus, le constat est qu'aucune

entreprise spécialisée dans l'extraction des métaux précieux contenus dans ces résidus miniers n'existe sur le territoire national. Ces résidus sont alors exportés et traités hors de notre pays, ce qui n'est pas sans risque quant à la préservation des intérêts de l'État », a-t-il précisé. Le capitaine Ibrahim Traoré a martelé que c'est une révolution dans le traitement minier au Burkina Faso. « Ce que vous avez constaté ce matin, c'est une révolution. Des machines ont été entièrement construites ici. Le Burkina Faso est le

deuxième pays en Afrique à développer cette technologie.

C'est une technologie qui ne s'importe pas, ça se développe. Ce ne sont pas des machines payées ailleurs et rassemblées ici. C'est cette ingéniosité de nos ingénieurs burkinabè que je suis venu pour saluer. C'est une évolution positive du contexte de souveraineté et de prise en main de nos ressources », a-t-il insisté. La nouvelle usine de traitement des résidus miniers est de l'entreprise Golden Hand SA située dans la zone industrielle

de Kossodo à Ouagadougou. Emmanuel Tapsoba, promoteur de l'entreprise, a souligné que l'idée de mettre cette structure date de plus de 10 ans. A l'écouter, c'est avec l'arrivée des nouvelles autorités qu'il a pu obtenir les différentes autorisations qui étaient rejetées.

« Pour la première fois au Burkina Faso et dans la sous-région ouest africaine, un agrément de traitement des résidus miniers est accordé à une entreprise de droit privé, et ce en date du 13 septembre 2023, consacrant le démarrage effectif des activités de la Société GOLDEN HAND SA. Le matériel de l'unité, sans exception aucune, a été entièrement conçu et fabriqué par des artisans burkinabè pour extraire les substances précieuses issues des résidus miniers. Aucune machine ici n'a été importée », a-t-il dit. Également, il a laissé entendre que GOLDEN HAND SA est une société d'économie mixte au capital social de 10 millions de F CFA dont l'Etat burkinabè, par voie de cession, détient 40% d'actions. Emmanuel Tapsoba a fait savoir que l'entreprise emploie actuellement 70 femmes et 54 jeunes hommes.

In Burkina 24

RELIANT LA TUNISIE À L'EUROPE

Le câble sous-marin « Ifriqya » atteint Bizerte

Le câble sous-marin « Ifriqya », qui s'étend sur près de 160 km et qui relie la Tunisie à l'Europe, a atteint Bizerte.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de développer l'infrastructure nationale de télécommunications, de préparer le lancement de la 5G et d'améliorer les services d'Internet, a déclaré le ministre des Technologies de la Communication, Nizar Ben Néji, lors du coup d'envoi des travaux d'installation de ce câble. Il

s'agit, selon lui, de l'un des plus grands projets d'investissement, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale numérique 2025. L'entrée en service du câble est prévue pour mars 2024.

Il permettra de relier la Tunisie au reste des pays du monde et ainsi l'aider à améliorer ses prestations numériques, d'après le ministre. Il a ajouté qu'il s'agit là du cinquième câble qui reliera l'Asie à

l'Afrique et l'Europe, faisant remarquer que les quatre autres, dont trois sont détenus par Tunisie Télécom alors que le quatrième appartient à Ooredoo et Orange. Il a, par ailleurs, fait savoir que la loi portant sur l'adhésion de la Tunisie à la convention de Budapest sur la cybercriminalité est soumise, le 6 février, à l'examen de l'Assemblée des Représentants du Peuple.

In African Manager

INFORMATION SPORTIVE

Les pouvoirs publics insistent sur l'amélioration de la qualité du contenu médiatique

Le premier responsable du secteur a insisté sur la nécessité pour les médias nationaux de respecter l'éthique et la déontologie. Ceci après la parution d'informations qui selon les autorités ont failli conduire à un incident diplomatique avec la Mauritanie.



Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, a mis en avant, jeudi à Alger, la nécessité de promouvoir le niveau de l'information sportive nationale et de l'adapter au nouvel environnement juridique, notamment après la parution au Journal officiel (JO) des textes juridiques régissant le secteur de l'information. Lors d'une rencontre, en compagnie du ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Abderrahmane Hammad, avec les représentants des médias sportifs à la salle des conférences du complexe sportif Mohamed-Boudiaf, M. Laagab a affirmé que les rencontres qu'il supervise, ces derniers temps, avec les responsables et les représentants des médias nationaux, ont pour objectif d'"explorer les voies et moyens de promouvoir la performance des médias nationaux. Il s'agit de les renforcer et de leur permettre de jouer les premiers

rôles, au moins, dans l'environnement régional". Le ministre de la Communication a, en outre, rappelé à la corporation médiatique nationale, notamment les médias sportifs, la nécessité de respecter les fondamentaux de l'éthique et de la déontologie professionnelle du journalisme, soulignant l'impératif de "promouvoir le niveau de performance médiatique sportive", à travers "le respect des nouveaux textes juridiques régissant le secteur". Pour le ministre, les journalistes et responsables des médias nationaux sont tenus d'appliquer les articles de la loi sur l'information promulguée en août 2023, de la loi sur la presse écrite et électronique et la loi sur l'activité audiovisuelle promulguée en décembre 2023. Il a estimé que ces lois "fixent les cadres de l'exercice du journalisme pour les médias et le journaliste, à l'instar des articles 03, 16, 17, 20

et 35 de la loi régissant l'information, ainsi que de l'article 32 de la loi sur l'activité audiovisuelle". Remerciant les journalistes dans toutes les spécialités pour les efforts fournis et le travail accompli, notamment en matière d'information sportive qui a ses propres spécificités, M. Laagab les a invités à consulter les nouveaux textes de loi et à revenir à certains fondamentaux qui peuvent constituer "une base pour le travail du journalisme sportif". Parmi ces règles fondamentales, le ministre a rappelé que "le journaliste sportif doit faire preuve de professionnalisme, être formé en la matière et respecter les techniques de rédaction journalistique", appelant la presse sportive à "diversifier davantage la matière informative et à ne pas se contenter de la diffuser". Le ministre a souligné que la responsabilité du journaliste commence par "la vérification de la source de l'infor-

mation et de sa crédibilité, conformément au nouveau code de l'information", outre "la vérification de la véracité des informations rapportées" et si elles sont publiables ou non, car parfois, a-t-il dit, "l'on peut renoncer, par responsabilité, à publier une information qui porte atteinte au tissu social, à la stabilité de l'Etat et ses relations avec d'autres pays". Le journaliste sportif est tenu, selon le ministre de la Communication, de "s'en tenir à sa profession et de ne pas se substituer aux spécialistes, tout comme il doit respecter la déontologie de la profession et la vie privée des personnes, mais aussi le public qui recherche l'information et le divertissement". A cet égard, le ministre a par ailleurs souligné que "le journaliste ne doit pas se soumettre à Internet et aux réseaux sociaux, mais doit aller chercher lui-même l'information juste et authentique". Dans le même contexte, M. Laagab a noté que cette rencontre avec les représentants de la presse sportive "ne vise pas une affaire précise, notamment dans le contexte actuel où elle intervient, et ne doit pas être perçue comme un procès fait aux journalistes sportifs". Il a annoncé une autre rencontre qui le réunira samedi prochain avec "les directeurs des radios locales et des stations régionales de la télévision".

R.S.

SPONSORING

Mobilis signe un contrat de parrainage avec l'athlète Slimane Moula

L'opérateur public de téléphonie mobile «Mobilis» a signé dimanche au siège de sa Direction générale à Bab Ezzouar (Alger) un contrat de parrainage avec le coureur algérien Slimane Moula, spécialiste du demi-fond et champion d'Afrique d'athlétisme pour l'année 2022, indique un communiqué de «Mobilis».

«Moula réintègre la famille Mobilis et porte le nombre des ambassadeurs de la

marque à huit athlètes afin de les préparer dans les meilleures conditions en vue des prochains événements sportifs dont les plus importants sont les Jeux olympiques de Paris 2024», souligne «Mobilis» dans son communiqué.

Pour l'opérateur public de téléphonie mobile «cet accompagnement s'ajoute aux contrats précédemment conclus avec des athlètes sportifs d'élite ce qui renforce la position de «Mobilis» en tant

que marque de champions, sponsor et premier partenaire du sport en Algérie».

Slimane Moula, 24 ans, avait été élu athlète algérien de l'année 2023 lors du traditionnel sondage APS «Brahim Dahmani», récompensant les meilleurs sportifs de l'année et effectué auprès des rédactions sportives des organes de presse nationaux, rappelle-t-on.

APS

HANDBALL-TOURNOI DE QUALIFICATION AUX JO :

Les matchs de l'EN domiciliés à Hanovre

La sélection algérienne de handball messieurs disputera ses trois matchs du tournoi de qualification olympique « 2 » prévu du 14 au 17 mars prochain, dans la ville allemande de Hanovre, a indiqué la Fédération internationale de handball (IHF), ce lundi. Outre l'Algérie, finaliste du championnat d'Afrique des nations CAN 2024, trois équipes européennes prendront part au tournoi de qualification olympique 2. Il s'agit de l'Allemagne (cinquième au Championnat du monde masculin 2023), la Croatie (neuvième au Championnat du monde masculin 2023), et l'Autriche (huitième de l'EHF EURO 2024). Les quatre

équipes se disputeront les deux premières places qualificatives aux JO 2024. La ZAG Arena de Hanovre, d'une capacité de 9 800 spectateurs en Allemagne, souvent utilisée pour les épreuves de handball en Allemagne, accueillera le tournoi de qualification olympique 2, tandis que la Tatabánya Arena en Hongrie, la quatrième plus grande arène de handball de Hongrie, d'une capacité de 6 000 places, doit accueillir le Tournoi de Qualification olympique 3. Le Tournoi de Qualification olympique 1 se jouera au Palau d'Esports de Granollers (Espagne), l'arène qui a accueilli la finale des Jeux olympiques de

Barcelone 1992 et qui a également accueilli des matchs du Championnat du Monde Féminin 2021, avec une capacité de 6 500 places. Pour rappel, la sélection algérienne s'est inclinée face à l'Egypte (29-21) en finale du championnat d'Afrique des Nations CAN 2024, disputée le 27 janvier dernier au Caire Au total, trois tournois de qualification olympique se dérouleront du 14 au 17 mars. Les trois tournois de qualification olympique se joueront selon un format de tournoi à la ronde, les deux meilleures équipes de chacun se qualifieront pour les Jeux olympiques de Paris 2024. La France, pays

JS KABYLIE

LE MALIEN MAMADOU TRAORÉ ENGAGÉ

La JS Kabylie a annoncé lundi avoir engagé l'international malien Mamadou Traoré pour deux ans et demi, en provenance du Stade malien, à l'occasion du mercato hivernal. «Le jeune international malien Mamadou Traoré, 24 ans, milieu de terrain offensif (meneur de jeu), rejoint la JSK pour une durée de deux ans et demi, en provenance du Stade malien de Bamako », a indiqué le club de Ligue 1 Mobilis dans un communiqué publié sur son site officiel Pour rappel, la JSK avait annoncé la semaine dernière la résiliation du contrat de son désormais ex-joueur Salim Boukhanouchouche qui a rejoint les rangs de l'USM Alger. D'autre part, en perspective de la prochaine reprise du championnat, la JSK a entamé un stage de préparation à Sidi Fredj (Alger) qui se poursuivra jusqu'à jeudi. Lors de la prochaine journée du championnat (16e), la JSK qui occupe la 8e place avec 22 points, accueillera le NC Magra, le samedi 10 février à 16h00 au stade du 1er Novembre 1954- Tizi Ouzou.

APS

EN : AÏT NOURI BUTEUR CONTRE CHELSEA

Chelsea s'est fait renverser (4-2) à domicile par Wolverhampton, dimanche durant la 23e journée de championnat, une deuxième défaite en quatre jours après celle chez Liverpool qui laisse les « Blues » de Mauricio Pochettino à la onzième place La défense de Chelsea, déjà dépassée mercredi sur la pelouse du leader (4-1), a de nouveau montré sa fébrilité en encaissant quatre buts une fois de plus. La rencontre avait pourtant bien débuté pour les locaux à Stamford Bridge, passés devant grâce à Cole Palmer (19e), servi par Moises Caicedo. La recrue offensive de l'été dernier a marqué son dixième but de la saison en championnat, après n'en avoir marqué aucun sous le maillot de Manchester City.

Il est le premier joueur de 21 ans ou moins, dans toute l'histoire de Chelsea, à atteindre ce total sur une même saison de Premier League. Sa performance a cependant été éclipsée par le triplé de Matheus Cunha (22e, 63e, 82e) et un tir de Rayan Aït-Nouri dévié dans son but par le défenseur français Axel Disasi (43e). Le Brésilien Thiago Silva (86e, 4-2) a atténué un peu la claque en fin de partie. Au classement, Chelsea est onzième avec 31 points, un de moins que Wolverhampton (10e, 32 pts) qui l'a dépassé.

APS

IL A ÉTÉ PROJETÉ À ALGER

Le court métrage de fiction "Tayara Safra" de Hadjer Sebata

Le court métrage "Tayara Safra" (l'avion jaune), une fiction de Hadjer Sebata, qui revient dans une rhétorique cinématographique hautement symbolique sur les pratiques inhumaines et abjectes de l'armée coloniale française durant la guerre de libération nationale, a été présenté, dimanche à Alger, en avant-première.

Accueilli à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (OREF), "Tayara Safra", produit par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), a été projeté en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, du Conseiller auprès du Président de la République, chargé de la Direction générale de la Communication, Kamel Sidi Said, de plusieurs responsables d'institutions culturelles, ainsi que de grandes figures du cinéma et du théâtre algériens. Servi par une pléiade de comédiennes et comédiens, dont Sid Ahmed Agoumi, Souhila Maalem, Nouara Berrah, Fatiha Soltane, Nasreddine Djoudi et Laurent Gernigon, le film a été monté sur un scénario co-écrit par la réalisatrice et Karim Khedim, agrémenté d'une bande son et musique d'Amine Dahane et une interprétation avec une voix suave de Nada Rayhane.

Un public nombreux est venu assister à l'avant première de "Tayara Safra", qui raconte en 40 mn, durant la période 1956-1957, l'histoire de Djamila, une jeune fille dont le père Said, était tenu pour responsable du lâche assassinat de son fils Mustapha par l'armée française, car il voulait le voir intégrer les rangs de la police coloniale, un poste qu'il occupait lui-même déjà. Après avoir appris sa disparition, Djamila va tenter de venger son frère Mustapha.

Belle fiction relevée par une rhétorique cinématographique hautement symbolique à travers laquelle Hadjer Sebata rend, entre autres, hommage à la Moudjahida Djamila Bouhired.

Sans trop vouloir que son idée "se limite à raconter l'histoire d'une vraie femme (Djamila Bouhired) qui a choisi de se sacrifier pour la libération de son pays, et surtout pas à travers un court métrage, qui ne lui aurait pas rendu justice et aurait écourté une grande partie de ses immenses sacrifices pour l'Algérie", la réalisatrice a choisi de rassembler en le



personnage de Djamila, toutes ces femmes algériennes qui ont perdu un frère, un père, un oncle, un grand-père, ou autres. L'intitulé du court métrage lui, est la métaphore de la barbarie, des exactions et abjections inqualifiables, lâchement perpétrées par l'armée coloniale française durant 132 ans d'occupation, "L'avion jaune" est dans ce film, un symbole du colonialisme français injuste sous toutes ses formes, il "commémore la mémoire collective du peuple algérien".

La ministre de la Culture et des Arts a souligné, lors d'un point de presse tenu avant la projection de "Tayara Safra", le "professionnalisme et la haute qualité technique" de ce court métrage, l'"originalité de son scénario" qui traite, "pour la première fois", a-t-elle précisé, de "la disparition d'un frère assassiné par l'ar-

mée coloniale, qui sera vengé par sa sœur, avant de la voir se résoudre à monter au maquis pour venger sa Patrie". Rappelant que ce premier film de Hadjer Sabata entrait dans le cadre des "célébrations du Soixantenaire de l'Indépendance de l'Algérie", Soraya Mouloudji a fait part de l'élaboration, en cours, d'un "programme diversifié, qui implique l'ensemble des disciplines artistiques, dont la production de longs et courts métrages, ainsi que les films documentaires, en collaboration avec le Comité national de préparation de la célébration des jours et des fêtes nationales, présidé par le ministère des Moudjahidines et Ayants droit.

D'un autre côté, la ministre de la Culture a annoncé la programmation à l'échelle nationale durant la deuxième quinzaine du mois en cours des films encore

inédits, tournés entre 2022 et 2023, rappelant, au passage, le projet, "Algérie avec amour", de tournage en ateliers de sept courts métrages réalisés par des femmes issues de différentes wilayas du pays, encadrées et dirigées par le réalisateur Rachid Belhadj.

La ministre de la Culture et des Arts, a conclu avec l'annonce imminente (sans préciser de date) de la sortie du long métrage "Larbi Ben M'hidi" de Bachir Derrais. On fiat le court métrage "Tayara Safra" (l'avion jaune), une fiction de Hadjer Sebata, nous revient comme on l'a dit au début de l'article, dans une rhétorique cinématographique hautement symbolique sur les pratiques inhumaines et abjectes de l'armée coloniale française durant la guerre de libération nationale, est présenté en avant-première.

I.Med

"LE BEL ART"

Une nouvelle association pour la préservation et l'enseignement de la musique andalouse

Une nouvelle association dénommée "Le bel Art", qui a pour objectif la promotion et la préservation du patrimoine musical algérien notamment la musique andalouse, a été créée récemment, a indiqué sa présidente, Sihem Boumaâza. "Le bel Art" œuvre à "préserver et à valoriser le patrimoine algérien, notamment la musique andalouse dans ses différentes variantes comme le hawzi et Laaroubi", à travers l'enregistrement des "noubat" de ce genre musical authentique, dans une approche pédagogique visant à "perpétuer les traditions musicales algériennes", explique la présidente de l'association.

L'association prévoit également de mettre en place des ateliers d'apprentissage d'instruments de musique associés à ce genre musical notamment le "oud" (luth), le kanoun et la kouitra, en plus de cours d'initiation au chant, ouverts aux apprenants âgés de plus de 6

ans. Des artistes et figures de la musique algérienne traditionnelle à l'image d'El Hadi Boukoura (chef d'orchestre), Amira Chekchak, Mounia Chatal, Nacer Belkacem, Meziane Youcef Aït Ameer et Karim Melzi, comptent parmi les membres de cette nouvelle association

domiciliée à Alger. Une nouvelle association dénommée "le Bel Art", qui a pour objectif la promotion et la préservation du patrimoine musical algérien notamment la musique andalouse, a du chemin devant elle pour véritablement démon-

trer tout le bien que l'on pense d'elle. La balle est dans son camp, à elle de jouer, et à elle surtout de faire valoir ses potentialités et ses compétences sur le sujet.

I.Med/Avec agence presse service

OUARGLA :

Décès du directeur de la Maison de la culture Moufdi-Zakaria dans un accident de la route

Le directeur de la Maison de la culture Moufdi-Zakaria de Ouargla, Said Ouahbi Madani, a trouvé la mort dans un accident de la route survenu lundi matin sur la RN-49, près de la commune de Hassi-Benabdallah (wilaya d'Ouargla), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit suite au dérapage du véhicule touristique du directeur de la Maison de la culture Moufdi-Zakaria

d'Ouargla, entraînant sa mort sur le coup, selon la même source. Les services de la Protection civile se sont aussitôt dépêchés sur les lieux pour évacuer la victime à l'Établissement public hospitalier (EPH-Mohamed-Boudiaf) d'Ouargla, et une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de cet accident. Né en 1964 et père de sept enfants, le défunt a été à la tête

de la direction de la Maison de la culture Moufdi-Zakaria d'Ouargla depuis 2014. Les habitants de la ville, sa famille et ses amis ont été choqués et attristés par la mort soudaine et inattendue du directeur de la Maison de la culture Moufdi-Zakaria de Ouargla, Said Ouahbi Madani, dans un accident de la route. A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournerons.

I.Med/Aps

République Algérienne Démocratique et Populaire
MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE
Direction des Ressources en Eau De la Wilaya de Boumerdes

Avis d'Appel d'Offres
National ouvert avec exigence de
Capacités minimales n° 01/2024
NIF : 42206000035007.

La Direction des ressources en eau de la Wilaya de Boumerdes lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacité minimale dont l'objet est :

Lot 05 : Achèvement des travaux de rénovation des équipements des stations de pompage et postes transformateurs à travers la wilaya

Les soumissionnaires doivent répondre aux trois (03) conditions d'éligibilité suivantes :

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Les soumissionnaires qui peuvent soumissionner doivent répondre aux 03 conditions suivantes :

- 1- les soumissionnaires doivent disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, Activité principale hydraulique - Code 34.709 Catégorie VI ou PLUS
- 2- les soumissionnaires doivent disposer d'une attestation de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage public avec fourniture et pose d'au moins deux groupes électropompes horizontaux durant les cinq dernières années.
- 3- l'entreprise qui ne dispose pas de 02 projets avec la direction des ressources en eau de BOUMERDES non réceptionnés provisoirement à la date d'ouverture des plis.

NB : Si l'une des trois conditions n'est pas satisfaite par le soumissionnaire, son offre sera rejetée.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges et la note aux soumissionnaires, auprès de la Direction des ressources en eau de la Wilaya de Boumerdes, cité Administrative de la wilaya Bureau N°: 20, deuxième (2^{ème}) étage.

Présentation des offres

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et

cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique », ou « offre financière », selon le cas, ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

A Monsieur la Directrice des ressources en eau de la Wilaya de Boumerdes
« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales
N°...01/2024

Objet : Lot 05 : Achèvement des travaux de rénovation des équipements des stations de pompage et postes transformateurs à travers la wilaya

L'offre du soumissionnaire sera composé de :

- **LE DOSSIER DE CANDIDATURE contient :**
 - ✓ Une déclaration de candidature. Signée, datée et paraphée
 - ✓ Une déclaration de probité. Signée, datée et paraphée
 - ✓ Les statuts pour les sociétés.
 - ✓ Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
 - ✓ Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants.
 - ✓ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.
 - ✓ capacités financières : moyens financiers justifiés par attestations des trois derniers bilans financiers (2020, 2021 et 2022) et les références bancaires.
 - ✓ capacités techniques : moyens humains et matériels avec PV de l'huissier de justice et références professionnelles du soumissionnaire (attestations de bonne exécution délivrées et signées par le maître de l'ouvrage public).
 - ✓ Attestation de mise à jours CNAS, CASNOS et CACOBAT; en cours de validité.
 - ✓ Numéro d'Identification Fiscal du soumissionnaire (NIF).
 - ✓ Attestation de dépôt légal des comptes sociaux, année 2022.
 - ✓ Casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois (en cours de validité)
 - ✓ Registre de commerce électronique
 - ✓ Extrait de rôle apuré ou avec échéancier ;
 - ✓ Le NIS
 - **L'OFFRE TECHNIQUE contient :**
 - ✓ Déclaration à souscrire Signée, datée et paraphée
 - ✓ Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public
 - ✓ Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
 - ✓ Mémoire technique justificatif
 - **OFFRE FINANCIÈRE contient :**
 - La lettre de Soumission Signée, datée et paraphée ;
 - Le bordereau des prix unitaires;
 - Le détail quantitatif et estimatif.
- Toute offre jugée non conforme aux exigences du cahier de charges sera rejetée.**
- Les offres seront déposées au niveau du siège de la direction des ressources en eau de la wilaya de Boumerdes, cité administrative 35 000. Boumerdes Centre. Bureau des marchés N° 20 deuxième (2^{ème}) étage**
- La durée de préparation des offres est de vingt-un jours (21), elle commencera à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou BOMOP jusqu'au jour de dépôt des offres.
- Le maître de l'ouvrage doit recevoir les offres le 21^{ème} jour à compter de la date de première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP). Les offres doivent être déposées à l'adresse spécifiée ci-dessus avant 10h30, l'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10h45, Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, elle est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les offres seront valables pendant 03 mois augmenté par la durée de préparation des offres de 21 jours soit au total (90+21) 111 jours à compter de la date de limite de remise des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA D'OUED FODDA
COMMUNE DE OULED ABBES
NIF : 098402189024228

Avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence
De Capacités minimales N 01/2024

La COMMUNE DE OULED ABBES lance un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2024 pour la réalisation de projet suivant:

Réhabilitation les écoles primaires et son structures d'accompagnements :

Lot 01- Aménagement interieure + étanchéité ecole achit hannu ouled abbes

Lot 02- Aménagement école moumna djeloule OULED ABBES

Lot 03- Aménagement ecole belabbes aek ouled bouli a ouled abbes

Lot 04- Aménagement ecole dellali echikh brehienne ouled abbes

Lot 05- Aménagement Interieure + étancheite ecole meghaini meliani al hmaid /ouled abbes.

Les entreprises intéressées par la présente offre et qualifiées dans le domaine **batimant principale (Catégorie 02 et Plus) Pour le projet n° 01 et n° 02 et n° 03 et n° 04 et 05** doivent se présenter au bureau de marché de commune de OULED ABBES pour retirer le cahier des charges contre paiement d'un montant de 5.000.00 ACHAQUE LOTS DA Pour **Pour chaque lots** auprès du régisseur communal de ouled abbes Non Remboursable.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique » ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- appel d'offres» National ouvert avec exigence De Capacités minimales n°01/2024 projet : à monsieur le P'APC ouled abbes.

Condition minimale d'éligibilité des soumissionnaires

Ne peuvent soumissionner Que les entreprises ou groupement d'entreprises ayant : **tou les lots**

certificat de qualification et de classification de l'entreprise en cours de validite dans le domaine batimant principale (Catégorie 02 et Plus)

une (01) attestation de bonne exécution délivrée par le service contractant pour les travaux similaire.

chiffre d'affaires les cinq (05) dernières années ≥ 1.000.000.00 DA

L'offre doit être accompagnée d'un dossier réglementaire comprenant les pièces suivantes:

01-Le dossier de candidature contient:

- 1- Une déclaration de candidature remplie, signé par le soumissionnaire
- 2- Déclaration de probité dûment remplie, signée par le soumissionnaire
- 3- les statuts pour les sociétés
- 4- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 5- casier judiciaire ne porte pas la mention «néant » et copie de jugement.
- 6- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
 - a/ Capacités professionnelles : Une copie du certificat de qualification et de classification de l'entreprise en cours de validité à relevant le secteur : **activité travaux batimant (Catégorie 02 et Plus)Pour les tous les lots**
 - b/ **Capacités financières** : justifiés par les Bilans des cinq (05) dernières années établie par un comptable agréé ou commissaire de comptes approuvée par les impôts -les références bancaires (RIB).
 - c/ **Capacités techniques** -Liste des moyens humains justifie par les diplômes- certificat d'affiliation et des ouvriers justifie par certificat d'affiliation (cnas) en cours de validité et déclaration annuel des salaires (CNAS -DAS)

liste des moyens materiel dument justifie par les copies des cartes grises ou quittance de depose cartes grises ou carte jaune + assurances+ contrôle technique en cours de validité pour le matériel non roulant doit être Justifie par le PV de constat établie par un huissier de justice ne dépasse pas trois (03) mois a partir de la date de constat

-Les références professionnelle de l'entreprise : les attestations de bonne exécution indiquer le montant délai d'exécution du projet délivrées par le maître de l'ouvrage pour les travaux similaires.

02- Offre technique :

- 1- Déclaration à souscrire dûment remplie et paraphée et signé par le soumissionnaire.
- 2- Cahier des charges remplis, signé et paraphié par le soumissionnaire portant dans sa dernière page la mention **manuscrite «lu et accepté»**+ Reçus de versement du cahier des charges.
- 3- un memoire technique justificatif.
- 4- Le délai de réalisation + Planning de réalisation des travaux.

03 - Offre Financière:

- 1- Lettre de soumission remplis, signée- lisible, par le soumissionnaire
- 2- Bordereau des prix unitaires remplis, signée et paraphée- lisible, par le soumissionnaire
3. detail quantitatif et estimatif remplis, signée et paraphée lisible, par le soumissionnaire

La date de dépôt des offres est fixée à vingt et un (15) jours, a compter de la première date de parution dans deux quotidiens nationaux diffusés au niveaux national ou (BOMOP)

L'ouverture des plis en seance publique: dossier de candidature, des offres techniques et financieres pendant la même séance aura lieu au siège de l'APC de ouled abbes à (14:00), le même jour de la date de dépôts des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **90 jours** Cet avis tiendra lieu de convocation à toutes les entreprises participantes.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAÏA
DAIRA DE BERRIANE
COMMUNE DE BERRIANE
BUDGET DE LA COMMUNE
NIF : 099047015053229

Le président de la commune de Berriane wilaya de GHARDAÏA lance un avis d'appel d'offres avec exigence des capacités minimales N°: 03/2024 concernant le :

PROJET : Achèvement Et Revêtement Du Stade à côté Du Complexe Sportif Chikh Amer Et et du stade Blanc dans le quartier Al Madagh

Les Soumissionnaires Intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges au près de bureau des marchés de la commune Berriane Centre Paléement de 10000.00 DA chez le trésorier communal et secteur sanitaire de Berriane. Les offres, doivent comporter : un dossier de candidature, une offre technique, et une offre financière.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Déclaration de candidature (selon le modèle ci-joint) signé, visé et daté.
- Déclaration de probité signé (selon le modèle ci-joint), visé et daté.
- Les statuts pour les sociétés.
- Copie de registre de commerce
- qualification et classification professionnelle "activité principale bâtiment" de catégorie 05 et plus /ou travaux publics secondaire de catégorie 05 et plus .
- L'ROLE - CNA5- CASNOS - CACOPATH .
- Copie des bilans de l'année (2020.2021.2022) visé par les services des impôts.
- Liste des moyens humains avec pièces de justificatives demandées dans le cahier des charges.
- Liste des moyens matériels avec pièces de justificatives demandées dans le cahier des charges.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Fiches techniques et échantillons selon cahier des charges
- Ordre de versement (prix des documents).

Offre technique :

- Déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint) signé visé et daté.
- Planning d'exécution dûment signé, visé et daté.
- Le mémoire technique (selon le modèle ci-joint) signé, visé et daté.
- Le cahier des charge signé, visé et daté.

Offre financière :

- Lettre de soumission (selon le modèle ci-joint) signé visé et daté.
- Bordereau des prix unitaires (selon le modèle ci-joint) signé et visé.
- Devis Quantitatif et Estimatif (selon le modèle ci-joint) signé et visé.

Le dossier de candidature, offre technique et offre financière sont insérés dans des enveloppes séparés et cachetés indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre.

Ainsi que la mention (dossier candidature) (offre technique) (offre financière) selon le cas ces enveloppes sont mises dans un autre enveloppe cachetée et Anonyme comportant la mention suivante :

***ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture de plis et d'évaluation de offre* -**
A monsieur le p/APC de la commune de Berriane

APPEL D'OFFRES AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 03/2024

Achèvement Et Revêtement Du Stade à côté Du Complexe Sportif Chikh Amer Et et du stade Blanc dans le quartier Al Madagh

Toutes les offres devront être déposées le dernier jour de la date limitée du dépôt des offres de 10:00 à 10:30 au la commission d'ouverture de plis et d'évaluation de la commune de Berriane .

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à partir de premier parution du présent avis dans le BOMOP ou les journaux nationaux.

- L'ouverture des plis sera lieu le dernier jour de dépôt des offres à 10h30 a séance publique au Siège de l'apc de Berriane , les soumissionnaires sont invités à assister.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours plus la durée de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis.

L'EXPRESS DU 07/02/2024

ANEP : N° 2416003732

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DAIRA D'AMENAS
COMMUNE D'AMENAS

Intitulé de l'appel d'offres : (Soins , réalisation , équipement et raccordement de la station de refoulement N°02 des eaux usées de capacité 250 m3 s'axe communal d'amenas .

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 04/2024

La Commune d'Aménas Wilaya de ALGER lance un avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités pour : Réalisation , équipement et raccordement de la station de refoulement N°02 des eaux usées de capacité 250 m3 s'axe communal d'amenas .

Seules les entreprises qualifiées de catégorie cinq (05) et plus, activité principale ou secondaire en hydraulique , pourront retirer le cahier des charges auprès de la Commune d'Aménas - contre paiement d'un montant de deux Mille dinars (2.000.00 DA) libellé au nom de Mr. le trésorier communal d'Aménas .

Les offres comportent une offre technique, offre financière, et un dossier de candidature accompagnée des pièces nécessaires doivent déposer auprès de la commune de Aménas dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant trois (03) enveloppes séparées et cachetées (dossier de candidature, offre technique, offre financière) , l'enveloppe extérieure strictement anonyme ne devra porter que les seules mentions suivantes :

Monsieur le président de l'assemblée populaire de la commune d'Aménas wilaya d'ALGER.
appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 04/2024

Soumission pour la Réalisation , équipement et raccordement de la station de refoulement N°02 des eaux usées de capacité 250 m3 s'axe communal d'amenas .

à ne pas ouvrir que par la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Documents requis :

- 1 / dossier de candidature
 - déclaration de candidature remplie, signée et cachetée.
 - déclaration de probité remplie, signée et cachetée.
 - les statuts pour les sociétés
 - les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 - tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires, ou le cas échéant des sous-traitants.
- * A capacités professionnelles:
 - Certificat de qualification et de classification catégorie Cinq (05) ou plus en hydraulique (activité principale ou secondaire) en cour de validité .
 - * B capacités financières: Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
 - Bilan annuel des trois (03) derniers années
- * C capacité Technique: les moyens humains et matériels et références professionnelles.
 - Une liste détaillée des moyens humains justifiés par (attestation d'affiliation à la CNA5, Diplôme pour chaque élément
 - Une liste détaillée du matériels accompagnés des pièces justificatives (carte grise , PV bulloier de justice) dont la durée ne dépasse pas un an le jour de l'ouverture pour le matériel non roulant.
 - Références professionnelles: certificats de bonne exécution des travaux signés par le maître d'ouvrage accompagné des pièces justificatives sont pris en considération que les projets dont l'année de réalisation est inférieure au égle à 10 ans.

Remarque: Toutes les pièces doivent être valides le jour d'ouverture des plis techniques et financiers et lorsque le service contractant est tenu d'exiger des documents originaux, il ne doit l'exiger que l'attributaire du marché public.

- 2 / - offre technique:
 - déclaration à souscrire remplie, signée et cachetée.
 - tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15-147 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
 - le cahier des charges rempli, cacheté et signé portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepté"
 - planning de réalisation cacheté et signé
- 3 - offre financière:
 - la lettre de soumission remplie cachetée et signée.
 - le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli cacheté et signé.
 - le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli cacheté et signé.

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa tenue. Les documents sont :

- extrait de rôle épuré ou avec planning de paiement
- Attestation de mise à jour CNA5, CASNOS, CACOPATH en cour de validité
- cahier justificatif du gérant en cour de validité
- registre de commerce de l'entreprise
- matricule fiscale NF

N.B : les candidats ou soumissionnaires à compléter leurs offres techniques par écrit, par le biais du service contractant, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres, par les documents manquants ou incomplets exigés, à l'exception du mémoire technique justificatif. En tout état de cause, sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui tiennent à l'évaluation des offres .

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres.

augmentée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le dépôt des offres est fixé le dernier jour de la date de préparation des offres qui est fixé à 15 jours à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, avant 14h00, si la date coïncide avec un jour férié celle-ci s'effectuera le jour ouvrable qui suit. L'ouverture des plis aura lieu à 14h30 du même jour au siège de l'APC de Berriane wilaya d'ALGER. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture qui se déroulera au siège de la commune d'AMENAS, à partir 14h30 le jour de dépôt des offres. Au cas où il s'agit d'une journée fériée, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivant.

L'EXPRESS DU 07/02/2024

ANEP : N° 2416003717

L'EXPRESS
L'express le quotidien
@LexpressAlgeria - Journal

À propos

L'Express l'engagement, d'ores et déjà à accompagner le marché de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'infra...
Afficher la suite

250 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis

411 personnes sont abonnées

https://www.l'expressalgeria.com/

021 70 99 92

Envoyer un message

l'expressalgeria2021@gmail.com

Journal

Suggérer des modifications

Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?

+21321709992

Oui Je ne suis p... Non

Photos

Transparence de la Page

Facebook fournit des informations pour vous aider à mieux comprendre le but de cette Page. Découvrez l'historique des publications et de la gestion de cette abonnée.

Page créée - 6 mars 2021

Créer une publication

Photo/Vidéo Je suis là Identifier des amis

L'express le quotidien 11 mai

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

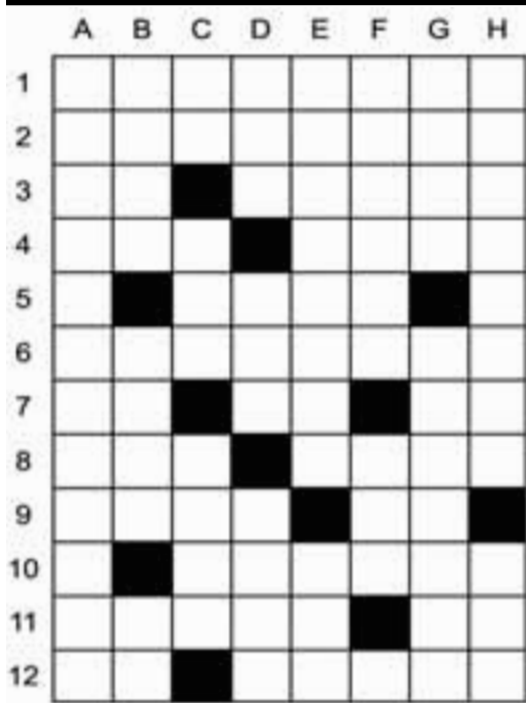
Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie

L'EXPRESSDZ

L'EXPRESSDZ

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Il fait bonne figure.
- B. Prendrai le chemin. Généreux. Période.
- C. Il est immuable quel que soit le cercle. Pour désigner. Un bout de gâteau.
- D. Ancien moi. Activité de foire. Elle coupe la tête en deux.
- E. Ville sur la rive nord de l'estuaire du Tage. Récipient de chimiste.
- F. Qui n'a pas été touché. Partie d'un toast.
- G. Personnage de conte. Vêtement en loques.
- H. Il vote avec un bulletin. Disposa de.

HORIZONTALEMENT

- 1. Gros tuyau distribuant certains fluides.
- 2. Il ne fait rien comme tout le monde.
- 3. Dieu chaudement adoré. Port antique.
- 4. Manie gênante. Groupe de poissons.
- 5. Tête de rocher.
- 6. Variété d'armoise.
- 7. Elle est vachement connue. Elle se présente, à nous, bomée. L'or au labo.
- 8. Nom de théâtre. Prince du Qatar.
- 9. Il coule à Munich. Pour le troisième homme.
- 10. Ramassé au jardin.
- 11. Ou tata. Propose une alternative.
- 12. À cet endroit. Vivant.

LES MOTS FLÉCHÉS

MAINS À SERRER	CAUSER DU TORT	BAR À BIÈRE	LIEU IDÉAL POUR LE SURF	BOUT D'ACTE	COSMIQUES
MAISON DE CIMETIÈRE	ROBUSTE	ALLURE EXTÉRIÈRE	LES OUFES DU PETIT	NE FAIT PAS MENTION	AUTEUR DE RAGOTS
			CHAÎNE D'INFO		
CLAIREMENT					
ARBITRER UN DIFFÉREND			SES TRIPES SONT À LA MODE		RÉINSCRIT POUR UN TEMPS
AU PIED, IL EST DOULOUREUX		SONNERA			
SIGLE D'HÔPITAL					
					BERNE
					TÉLÉCOPIEUR
FIN DE VERBE DU PREMIER GROUPE					
ÉLIMÉ					
					INVITATION À SAUTER
NOMBRE DE FACÈS DE DÈ	COLORER TEL L'ARC-EN-CIEL				PRÉPARATION À BASE DE FARINE
		TABLEAU REPRÉSENTANT UNE VUE DE MER	CONDIMENT	PRIX DE STARS	MOT DE CAPRICIEUX
			DONNE EN RETOUR	DIT BONJOUR	CRÉ D'ADMIRATION
FERMETURE À GLISSIÈRE	CAJOLEUR CALIN				
	L'HOMME DE LA FAMILLE				
		LIBÉRÉE			
		MUSIQUE D'ORIGINE ANGLO-SAXONNE			
ARBRE DE NOËL				ARTICLE	
LA VOIX DE L'ABSENT				ÉTAT-MAJOR	
ELLE LAMINE LE GRUYÈRE			QUI SONT À MOI		



SIDOKU

	1				5			
			8	9				
	6	8			1			
9				3				
4	3		5	9	1		6	2
				2				4
		5				3	7	
			6		3			
		1						5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AGHA	AGRAIRE	ALPHA	ARTHROSE	ATONE	DEXTRE	DIRE	EDEN	FIGUIER	FRIMAS
GELE	GINGEMBRE	GIRIE	MADREPORE	NIGAUD	NIMBEE	OPPRIMER	PIROGUE	PITIE	
POUPON	PROSPERE	RIRE	SEIN	SINGE	SOUARD	TROUPIER	TUMEUR	VENDRE	
VENUS									
E	D	E	X	T	R	E	D	E	N
S	R	E	R	U	R	U	R	R	E
O	A	B	E	E	A	O	E	N	I
R	D	M	M	G	P	H	U	U	U
H	U	I	I	E	G	S	G	P	I
T	O	N	R	R	G	I	O	A	I
R	S	D	P	E	F	N	R	R	T
A	A	H	P	L	A	G	I	I	P
M	E	N	O	T	A	E	P	G	E

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 06:20	DOHR 12:57	ASR 15:37	MAGHREB 17:56	ISHA 19:24
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

SOMMET DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ À ALGER LANCEMENT DU PORTAIL WEB SPÉCIAL ÉVÉNEMENT

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a supervisé le lancement du portail web du 7^e sommet du Forum des pays exportateurs de gaz. Le ministre de la Poste et des Télécom-

munications, Karim Bibi Triki, ainsi que le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, outre le secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz, Mohamed Hamel, ont assisté à la cérémo-

nie de lancement. Le site algeria7thgcecf-summit.dz propose un espace d'information sur l'événement mondial important dans le domaine du gaz et de l'industrie gazière.

Y.B.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 7 FÉVRIER 2024 // N°744 // PRIX 20 DA

LUTTE CONTRE TOUTE FORME DE CRIMINALITÉ

L'Algérie adhère pleinement aux efforts internationaux

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie adhère « pleinement » à travers le projet de loi modifiant et complétant l'Ordonnance n° 66-156 portant Code pénal, aux efforts de lutte internationaux contre toutes les formes de criminalité grave, notamment le crime organisé et le terrorisme.



En réponse aux interrogations des députés, lors d'une séance plénière présidée par le président de l'Assemblée, M. Brahim Boughali, le ministre a mis en relief le fait que l'Algérie « adhère pleinement, à travers ce projet, aux efforts de la communauté internationale pour lutter contre toutes les formes de criminalité grave, notamment le crime organisé, le terrorisme, la corruption, le sabotage économique et l'espionnage pour des parties étrangères ». Il a souligné que de nombreuses dispositions prévues dans le projet de loi « ont été introduites suite aux orientations du président de la République, notamment concernant la question de la protection du gestionnaire afin de relancer l'économie et de booster le développement, la protection des personnels de sécurité dans la lutte contre la criminalité et la divulgation de documents relatifs à la sécurité, à la défense et à l'économie nationale ». M. Tabi a indiqué, à cette occasion, que la non-introduction de l'article 119 bis modifié du code pénal, relatif à la prévention et à la lutte contre la corruption est due au fait que ce dernier « trouve son fondement juridique dans la conven-

tion des Nations unies contre la corruption, qui définit les faits constituant les crimes de corruption et ne comportant pas des actes similaires à celles prévues dans l'article 119 bis ». Le crime stipulé dans l'article 119 bis, ajoute le ministre, est une « infraction intentionnelle à laquelle ont été introduits des éléments objectifs liés au non-respect des lois et/ou des règlements, et/ou des règles applicables pour constituer une faute pénale ». Selon lui, la différence est, ainsi, claire entre celle-ci et « l'erreur de gestion » sachant que « les instances sociales émettent un avis sur la nature des actes commis, s'ils relèvent de la gestion ». « Le pouvoir discrétionnaire du juge est déterminé par la disponibilité des deux éléments cités », a-t-il indiqué. L'article 119 bis modifié stipule que « tout agent public, conformément à la loi sur la prévention et la lutte contre la corruption, qui aura intentionnellement provoqué, en raison de l'inobservance des lois et/ou des règlements et/ou des normes de sécurité applicables, le vol, le détournement, la dilapidation de deniers publics ou privés ou autres effets (documents, titres, actes) qui étaient entre ses mains du fait de sa charge, sera puni

d'une peine de prison allant de trois (3) à cinq (5) ans et d'une amende de 300.000 DA à 500.000 DA ». Pour ce qui est de la légitime défense des agents de la force publique prévue dans l'article 149 bis 24 et des garanties de l'application correcte de cet article, le ministre a cité « la hausse étonnante et inédite des cas d'outrage à l'égard des agents de la force publique lors de l'accomplissement de leurs missions », faisant état « de 998 affaires en 2022 et 1.475 durant le premier semestre de 2023, au niveau des juridictions ». Ce type de crimes, poursuit-il, a incité le président de la République à « donner des instructions pour assurer, impérativement, protection aux agents de la force publique lors de l'exercice de leurs missions, à travers des mécanismes et des moyens, dont la protection juridique, en vue de leur permettre de s'acquitter de leurs missions ». « La pratique juridictionnelle en la matière condamne, dans la plupart des cas, les agents de la force publique qui recourent à la force pour riposter aux agressions commises à leur rencontre ou sur autrui, ces dernières nécessitant l'application des dispositions de la légitime défense, à l'exception de certains cas ». Dans ce cadre,

le ministre de la Justice a fait savoir que cet article prévoyait des règles pour l'application des dispositions de légitime défense par les agents de la force publique, en conférant, notamment au pouvoir judiciaire, à titre exclusif, le pouvoir d'établir les cas de légitime défense à travers les enquêtes diligentées par ce dernier, qui dispose, pour ce faire, d'attributions élargies lui permettant de découvrir la vérité », outre « l'instruction qui demeure totalement indépendante de l'enquête préliminaire menée par les officiers de police judiciaire ». M. Tabi a, par là même, fait savoir que le Gouvernement s'attelait à « la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire pour les caméras portatives » qui, selon le ministre, « ont fait leurs preuves dans les Etats l'ayant adopté », en ce sens qu'elles permettent de « prouver les dépassements dont l'auteur serait aussi bien les agents de la force publique que les criminels, et ce, de manière transparente ». Concernant la mendicité des enfants dans le cadre d'un groupe criminel organisé, la nouveauté dans ce projet consiste en l'introduction de la mendicité avec mineur ou de son exposition à la mendicité dans le cadre d'une bande criminelle organisée, a indiqué le ministre, ajoutant que ce projet de loi prévoyait une peine de prison allant de 5 à 10 ans. En ce qui concerne la liste des équipements sensibles, M. Tabi a souligné que la législation, qui prévoit des procédures et des formalités complexes, ne saurait s'aligner avec le développement accéléré des technologies, exigeant ainsi d'avoir recours à une réglementation à même d'être au diapason de ce développement.

Avec APS

HOMMAGE À BENYOUCEF BENKHEDDA, UNE GRANDE FIGURE DU MOUVEMENT NATIONAL

Le Musée national du moudjahid a organisé, lundi, une conférence à l'occasion du 21^e anniversaire du décès de Benyoucef Benkhedda. Mohamed Debah, ancien diplomate, Abdallah Athamnia, membre du Conseil scientifique du musée, et Sid-Ahmed Naâmani, professeur d'histoire à l'Université d'Alger, ont, tour à tour, évoqué le riche parcours militant et politique de cette grande figure du Mouvement national. Sid-Ahmed Naâmani a, en premier, relaté la vie de Benkhedda qui, selon lui, « était une des plus grandes figures de la guerre de Libération nationale où il occupa un grand poste de responsabilité ». Le moudjahid, né le 23 février 1920 à Berrouaghia au sein d'une famille conservatrice, a intégré le collège-lycée de Blida où il a côtoyé de futurs grands noms de la guerre d'indépendance.

R.N.

SÉNÉGAL

LE PARLEMENT ENTÉRINE LE REPORT DE LA PRÉSIDENTIELLE

Le Parlement du Sénégal a entériné, dans la nuit de lundi 5 février à mardi 6 février 2024, à la majorité (une seule voix contre), et après que les députés de l'opposition ont été évacués par la force, le projet de loi visant à repousser la présidentielle au 15 décembre 2024, un vote qui

plonge le pays dans l'inconnu. La loi a été adoptée dans la nuit de lundi à mardi à la quasi-unanimité, par 105 voix pour et une voix contre, après que les députés de l'opposition qui faisaient obstruction au vote ont été évacués manu militari par la gendarmerie. Le président Macky Sall reste-

ra dans ses fonctions jusqu'à l'installation de son successeur, précise une autre disposition de la loi. « La situation est complètement catastrophique, l'image du Sénégal est ruinée et je ne pense pas que nous nous relèverons de sitôt de cette faillite démocratique, de ce tsunami dans l'Etat de

droit », a réagi après le vote Ayib Daffé, un député de l'opposition. Le débat qui avait commencé lundi dans la matinée s'est poursuivi jusqu'en pleine nuit dans une ambiance électrique, des parlementaires en venant même aux mains dans l'après-midi.

R.I